ESSAI HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE SUR LA RELIURE DES LIVRES, ET...

Gabriel Peignot



R. BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE
DI FIRENZE

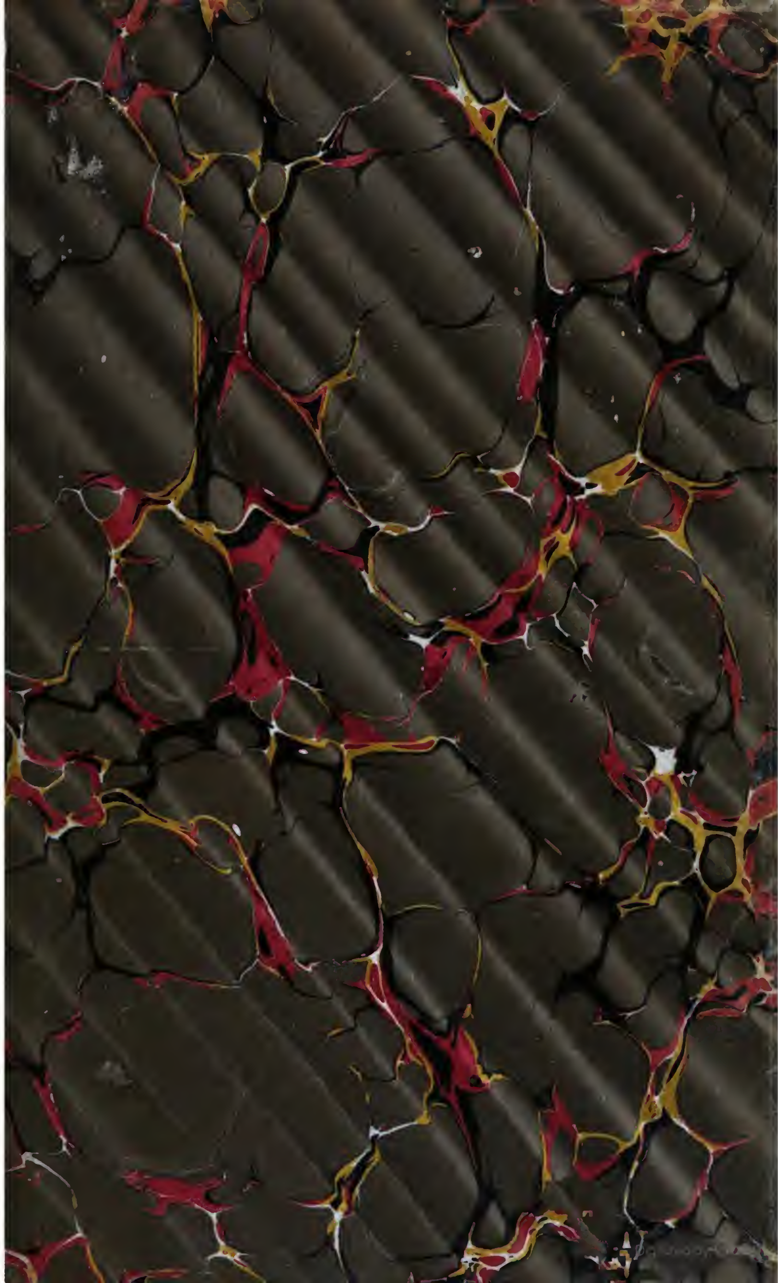
OPERE BIBLIOGRAFICHE E BIOGRAFICHE

RACCOLTE DAL

DOTT. DIOMEDE BONAMICI

di Livorno (1823-1912)

Novembre 1921.




BIBLIOTECA Dª BONAMICI
LIVORNO

très-rare
9 f

DE

LA RELIURE DES LIVRES

CHEZ LES ANCIENS.

IMPRIMÉ A DEUX CENTS EXEMPLAIRES.

DIJON, IMP. DE FRANTIN.

ESSAI

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

SUR

LA RELIURE DES LIVRES,

ET SUR L'ÉTAT DE LA LIBRAIRIE

CHEZ LES ANCIENS.

(AVEC PLANCHES.)

PAR GABRIEL PEIGNOT.





DIJON,

CHEZ VICTOR LAGIER, LIBRAIRE, PLACE SAINT-ÉTIENNE.

PARIS,

CHEZ JULES RENOUARD, LIBR., RUE DE TOURNON.

1834.

ESSAI

SUR

LA RELIURE DES LIVRES

ET SUR L'ÉTAT DE LA LIBRAIRIE

CHEZ LES ANCIENS.

INTRODUCTION.

L'ART de la reliûre a pris de nos jours un tel accroissement de luxe, un tel degré de fraîcheur et d'éclat (1) que ses riches produits le disputent souvent au mérite ou à la rareté des ouvrages, et même quelquefois leur sont préférés. Il est certain que plus d'un livre médiocre, surpris de se trouver sur les tablettes

(1) Nous n'osons pas dire de perfection; car quels que soient les talens très-remarquables des plus habiles relieurs modernes, il faut convenir que l'on n'a point encore surpassé en solidité et même en beauté ces fameuses reliûres dont les Grollier et les De Thou ont, au XVIe siècle, enrichi leurs bibliothèques. On peut en juger à l'aspect de ces chefs-d'œuvres dont la bibliothèque du roi et quelques cabinets d'amateurs conservent de précieux débris. D'ailleurs, n'est-ce pas à une infinité de reliûres anciennes dont quelques-unes remontent au règne de Henri II et même plus

d'acajou du somptueux bibliophile, peut, grâces aux Thouvenin, aux Simier, aux Purgold, s'écrier avec Sedaine : « Ah ! mon habit, que je vous remercie ! » Ce serait peut-être un peu le cas de citer ici ce que Sénèque disait de quelques amateurs de son temps : *Plerisque....., libri non studiorum instrumenta sunt, sed œdium ornamenta* (De tranquill., cap. ix) ; gardons-nous-en bien ; si l'on allait prendre au pied de la lettre ce sévère moraliste et se corriger du joli défaut qu'il signale, en faisant de nos livres seulement *studiorum instrumenta et non œdium ornamenta*, nos bibliothèques ne seraient plus qu'un meuble utile, et le luxe de la reliûre nécessairement en souffrirait ; ce serait un grand malheur ; mais rassurons-nous, ce malheur n'arrivera pas. On encouragera toujours ce bel art ; et nous, pour notre part, voulant en faire ressortir l'importance autant que nos faibles moyens nous le permettent, nous avons cru devoir diriger quelques-unes de nos recherches sur son histoire et sur ses procédés, 1° chez les anciens, 2° au moyen âge, et 3° chez les modernes. Nous ne nous

---

haut, que l'on a emprunté ces compartimens admirables, ces fleurons élégans, ces gaufrures délicates qui font le charme et les délices des amateurs? Non, disons-le franchement, la reliûre n'est point perfectionnée; mais on a eu le bon esprit de recourir, avec beaucoup d'art et de talent, aux erremens de nos anciens artistes; et en les imitant, on a donné à la reliûre moderne un air de nouveauté bien fait pour séduire par le goût avec lequel ces antiques ornemens sont disposés; et sous ce rapport on peut dire que c'est une heureuse découverte.

occuperons aujourd'hui que de la reliûre chez les anciens, parce que cette partie est d'une certaine étendue et qu'elle nous a paru mériter une attention particulière. Cette matière, assez obscure, a constamment été un objet de controverse parmi les savans, et l'on n'est point encore fixé sur la vraie manière dont un livre était conditionné à Rome, lorsqu'il sortait des mains du *bibliopegus* (relieur). Nous avons tâché, à force de recherches, de soins et de citations, de découvrir l'état positif de cette partie de la librairie chez les anciens. Nous donnerons par la suite dans un second Mémoire tout ce qui regarde l'état de la reliûre dans le moyen âge; et le troisième, qui suivra de près, sera consacré aux progrès de la reliûre chez les modernes depuis le xve siècle, et à son état présent. Ce recueil sera terminé par une bibliographie renfermant l'analyse raisonnée de tous les ouvrages qui ont paru tant en France qu'à l'étranger sur l'art de la reliûre ancienne et moderne. Ainsi, avec cet essai qui n'est point étranger à l'histoire littéraire, car il y tient comme l'écorce tient à l'arbre que le botaniste décrit, on pourra juger et comparer les efforts successifs et très-variés que, depuis deux mille ans, les relieurs ont faits pour réunir, dans la contexture matérielle d'un livre, l'utile et l'agréable, c'est-à-dire, pour joindre à la solidité du travail, des ornemens qui pussent flatter l'œil et le goût des amateurs. Entrons en matière.

1° *De la Reliûre chez les Anciens.*

La langue latine n'avait point d'expression pour

rendre le mot RELIURE (1); ce mot, dans son acception actuelle, était inconnu aux anciens, et la raison en est toute simple : la forme de leurs livres n'exigeait pas que des feuillets fussent pliés, réunis, liés et cousus comme les nôtres; ils n'avaient que des rouleaux, c'est-à-dire des feuilles soit de papier (*papyrus*), soit de parchemin (*membrana*), collées les unes au bout des autres, formant des bandes plus ou moins longues, sur lesquelles on écrivait d'un seul côté, et qu'ensuite on roulait autour d'un petit cylindre ou bâton, comme nous roulons encore aujourd'hui nos cartes géographiques; aussi est-ce de *volvere, volutum,* rouler, roulé, qu'est venu le mot *volumen,* volume. Les anciens ne connaissaient que des *librarioli*, des *bibliopegi* ou *librorum compactores*, des *glutinatores*, tous, ouvriers qui étaient à Rome ce que nous entendons maintenant par relieurs, mais dont les opérations mécaniques étaient différentes des nôtres. Il y avait encore des *librarii,* des *bibliopolae*. Quelques auteurs modernes ont prétendu que toutes les dénominations que nous venons de rapporter, sont

---

(1) C'est du mot latin *Bibliopegus* (relieur), provenant du grec, que M. Dibdin a formé celui de BIBLIOPÉGISTIQUE, pour exprimer l'art de la reliûre. (Voy. son *Voyage bibliographique*, etc., trad. par MM. Liquet et Crapelet; *Paris*, 1825, *4 vol. in-8°*, tom. IV, p. 107). Ce mot *Bibliopégistique* conviendrait mieux appliqué à cet art chez les Romains que celui de *Reliûre;* cependant nous serons obligé d'avoir recours à ce dernier pour faciliter l'intelligence des détails dans lesquels nous entrerons sur la reliûre ancienne.

synonymes , se confondent et ne font qu'un , pour désigner un ouvrier en livres. C'est une erreur ; il est bien vrai que tous s'occupaient de livres , mais non pas de la même manière. Un mot d'explication sur chacun d'eux le prouvera.

2° *Des divers états qui, à Rome, tenaient à la librairie et à la reliûre des livres.*

Les particuliers qui exerçaient les états en question étaient le *librarius*, le *bibliopola*, le *librariolus*, le *bibliopegus* et le *glutinator;* passons rapidement en revue les attributions de ces artistes, ouvriers, etc.

Le *Librarius* n'était point à Rome ce qu'en France on appelle aujourd'hui un libraire ; c'était simplement un calligraphe , un copiste, chargé exclusivement de transcrire les manuscrits moyennant un prix convenu , et d'en multiplier les copies qu'il remettait au *bibliopola*, et que celui-ci faisait relier, pour les mettre ensuite dans le commerce. Le *librarius* était donc pour les Romains ce que l'imprimeur est pour nous ; mais il lui fallait beaucoup plus de temps pour finir un volume, et jamais les divers exemplaires sortis de son atelier ne pouvaient avoir entre eux la même exactitude de copie et le même type , comme l'ont ceux que produit la presse (1). Horace , dans son *Art*

(1) Il est vraiment surprenant que les Romains n'aient pas découvert l'imprimerie, et qu'ils s'en soient approchés de si près ; car ils avaient des caractères en relief, fondus soit en fer, soit en airain. Il existe au muséum de Portici une boîte remplie de

poétique, v. 354, prouve que les *librarii* étaient parfois sujets à erreur, car il dit :

Ut scriptor si peccat idem librarius usque,
Quamvis est monitus, veniâ caret...........

« Comme le copiste qui, après avoir été averti, re-
« tombe toujours dans la même faute, il est indigne
« de pardon. »

L'état du *Bibliopola* consistait à se procurer des ouvrages nouveaux ou des anciens d'une réputation faite, à les faire copier par les *librarii*, à en multiplier les exemplaires, à les faire relier, puis à en enrichir son magasin, pour de là les répandre dans le public, les débitant à Rome, ou les expédiant dans les principales villes de l'Italie, et même des Gaules, de l'Afrique, de l'Espagne, etc.

Pline le Jeune, ix, *Epist.* 11, écrivait à son ami Geminius : *Bibliopolas Lugduni esse non putabam ; ac tantò libentiùs ex litteris tuis cognovi venditari libellos meos, quibus peregrè manere gratiam, quam in urbe collegerint, delector. Incipio enim satis absolutum existimare, de quo*

---

ces caractères, qui a été trouvée dans les fouilles d'Herculanum. Comment avec de tels moyens n'a-t-on pas eu l'idée de la possibilité d'imprimer? Il est vrai que ces antiques caractères ne servaient qu'à mettre des empreintes sur des vases de terre, ou sur d'autres ustensiles d'une matière à-peu-près semblable. C'était un premier pas de fait vers la typographie; mais il était réservé au xve siècle de faire le second, d'ouvrir la carrière, et de ne lui assigner d'autres bornes que celles de la civilisation.

tantâ diversitate regionum discreta hominum judicia consentiunt. « Je ne savais pas qu'il y eût « des libraires à Lyon, et j'en ai eu d'autant plus de « plaisir d'apprendre que mes ouvrages s'y vendent; « je suis bien flatté qu'ils conservent dans ces pays « éloignés la même faveur qu'ils se sont attirée ici. « Car je commence à concevoir quelque opinion de « ces écrits sur lesquels des hommes de climat et de « goût si différens sont de même avis. »

Martial, dans un de ses épigrammes, IX, 101, nous apprend que ses vers allaient aussi à Toulouse, puisqu'un certain M. Antonius qui demeurait dans cette ville lui écrivait pour l'en féliciter. Ils étaient aussi très-bien reçus à Vienne; voyez la 87e épigramme du livre VII. Et dans une autre épigramme, XI, 4, il dit encore qu'on lisait ses ouvrages chez les Gètes et chez les Bretons :

Sed meus in geticis ad martia signa pruinis
A rigido teritur centurione liber.
Dicitur et nostros cantare Britannia versus.

Voyez encore l'épigramme X, 104, où il dit à son livre d'aller dans l'Espagne Tarragonnaise :

Hispanæ pete Tarraconis arces....
Altam Bilbilin et tuum Salonem
. . . . videbis.

Cette ville de Bilbilis était le lieu de naissance de Martial.

Horace, dans l'épître I, 20, adressée à son livre qui veut prendre malgré lui son essor, lui dit après plusieurs funestes présages :

Aut fugies Uticam, aut vinctus mitteris Ilerdam.

« Ou tu seras obligé de te réfugier à Utique, ou l'on « t'enverra lié et garrotté à Lérida. »

Il paraît que les *bibliopolae* envoyaient au loin, dans les Gaules, en Espagne, en Angleterre, en Afrique, les pauvres ouvrages qui n'avaient aucun débit à Rome. C'est une ressource que connaissent aussi les libraires de Paris : combien de drogues littéraires passent dans les provinces les plus reculées, dans les divers États de l'Europe, même en Amérique, etc. Ces heureux débouchés ne sont pas nouveaux ; car Dacier disait déjà dans le XVIIe siècle : « La province « ne manque jamais de consoler le pauvre auteur, « et de dédommager le trop hardi libraire. »

3° *Digression sur les boutiques des libraires et des papetiers à Rome.*

Puisque nous en sommes à l'article des *bibliopoles* ou libraires de Rome, il nous paraît convenable d'y ajouter une petite digression sur leurs boutiques et sur celles des papetiers. On y verra dans quel quartier de la ville elles abondaient, comment elles étaient disposées pour attirer les chalands, et quel prix se vendaient alors certains ouvrages. Ces détails peuvent présenter quelque intérêt.

La boutique du bibliopole se nommait *taberna libraria.* Cicéron, *Philip.* II, 9, parlant de Clodius qui n'échappa à la mort qu'en se jetant dans l'escalier d'un libraire, dit : *Nisi ille se in scalas* tabernæ librariæ *conjecisset.* Quelquefois on l'appelait simplement *libraria*, comme nous le voyons dans Aulu-

Gelle, *Noct. Att.*, v, 4 : *Apud Sigillaria forte in libraria ego et Julius Paulus consederamus.* « Nous nous étions arrêtés, J. Paulus et moi, dans « une boutique de libraire, au quartier Sigillaire (1). »

On désignait sous le nom d'*apotheca*, les magasins de livres, de papier, etc.

La rue, ou le quartier qu'habitaient particulièrement les bibliopoles, à Rome, se nommait Argilète. Ce quartier s'étendait sur les bords du Tibre depuis le Vélabre jusqu'au théâtre de Marcellus. Il donnait aussi sur le *forum Caesaris* (marché de César) où aboutissaient les rues Janus et Vertumne, ainsi appelées parce qu'on y avait érigé une statue à Janus et un temple à Vertumne. C'est là qu'on trouvait un grand nombre de boutiques de libraires.

Martial parle du quartier Argilète, dans sa quatrième épigramme, liv. I ; il y a dit à son livre :

> Argiletanas mavis habitare tabernas,
> Cum tibi, parve liber, scrinia nostra vacent?

« Tu préfères être étalé dans les boutiques d'Argilète, « plutôt que de rester dans mon *scrinium*. » (Nous donnons ailleurs l'explication de ce mot.) Mais il

---

(1) Ce mot *Sigillaire* vient de petites figures que l'on vendait dans ce quartier, et que les Romains avaient coutume de s'envoyer mutuellement à la fin des Saturnales.

On remarque, dans ce passage d'Aulu-Gelle, que les *Annales* de Fabius, *bonae atque sincerae vetustatis liber,* étaient en vente chez ce libraire, et que ce même libraire consultait des grammairiens instruits sur les livres qu'il avait dans sa boutique.

est une autre épigramme de Martial, I, 118, qui offre des détails plus intéressans sur le quartier Argilète. Il y est question d'un certain Lupercus qui, ne voulant pas acheter le livre de Martial (c'est le premier contenant 119 épigrammes), le lui demande à emprunter. Martial le renvoie *ad vendentem*, c'est-à-dire à son libraire. Voici cette épigramme; le mot *Argiletum* est coupé dans le second vers :

Quod quæris, propiùs petas licebit.
Argi nempè soles subire letum.
Contra Cæsaris est forum taberna;
Scriptis postibus hinc et indè totis,
Omnes ut citò perlegas poetas.
Illinc me pete : ne roges Atrectum,
(Hoc nomen dominus gerit tabernæ):
De primo dabit, alterove dido
Rasum pumice, purpurâque cultum,
Denariis tibi quinque Martialem.
Tanti non es, ais! Sapis, Luperce.

« Ce que tu demandes est à deux pas de toi. Tu vas « souvent dans le quartier d'Argilète. Près du marché « de César est une boutique dont les portes, placar- « dées et bigarrées de titres de livres, t'offriront, au « premier coup d'œil, le nom de tous les poètes. « C'est là que tu peux me demander, sans même t'a- « dresser à Atractus (c'est le nom du libraire). Pour « cinq deniers (1), il te tirera du premier ou du se-

(1) Le denier valait sous Domitien, 70 centimes; ainsi les 119 épigrammes de Martial, formant son premier livre, se vendaient 3 fr. 50 c. de notre monnoie. Il faut faire attention que ces 119 épigrammes sont contenues dans moins de 40 pages d'un de nos volumes in-8°, caractère cicéro.

« cond rayon de sa boutique, un Martial bien con-
« ditionné, poli à la pierre ponce et coloré en pour-
« pre. — Tu ne vaux pas tant, me diras-tu. — Ma
« foi, tu as raison, Lupercus. »

L'épigramme 72, IV, offre la même plaisanterie.

> Exigis ut donem nostros tibi, Quincte, libellos :
> Non habeo, sed habet bibliopola Tryphon.....

« Tu exiges, Quinctus, que je te donne mes ou-
« vrages; je ne les ai point. On les trouve chez le
« libraire Tryphon. »

Le même Tryphon va encore figurer dans l'épigramme suivante, XIII, 3, où il est question du prix que se vendait le treizième livre des épigrammes de Martial, renfermant 127 pièces, et intitulé *Xenia*, les étrennes ou présens. Cette épigramme, adressée au lecteur, commence ainsi :

> Omnis in hoc gracili Xeniorum turba libello
> Constabit nummis quatuor empta tibi.
> Quatuor est nimiùm : poterit constare duobus,
> Et faciet lucrum bibliopola Tryphon....

« Ce recueil complet d'étrennes renfermées dans ce
« petit volume, te coûtera quatre pièces d'argent (1).
« — Quatre ! c'est trop. — Peut-être l'aurez-vous
« pour deux, et le libraire Tryphon y fera encore son
« profit..... » Il paraît que les libraires à Rome ne surfaisaient pas plus leur marchandise que les nôtres.

Il y avait aussi près des boutiques des libraires, des

---

(1) Le *Nummus* d'argent valait à-peu-près 1 f. 45 c.; le XIIIe livre des épigrammes de Martial se vendait 5 f. 80 c.

piliers ou colonnes, sur lesquels on affichait les ouvrages que l'on mettait en vente. Horace, I, *Satyr.* 4, v. 72, nous dit :

Nulla taberna meos habeat neque pila libellos.

« Voit-on mes ouvrages exposés dans les boutiques ou « affichés sur les colonnes? » Ces colonnes soutenaient sans doute des arcades placées en avant des boutiques; et comme elles étaient plus en évidence, on y répétait les affiches qui déjà tapissaient les portes des boutiques. Ces piliers servaient aussi à indiquer la demeure de quelqu'un. Catulle, dans son épigramme *ad Contubernales*, commençant par ces deux vers :

Salax taberna, vosque contubernales,
A pileatis nona fratribus pila;

nous apprend que ces mauvais sujets se réunissaient vers le neuvième pilier, à partir du temple de Castor et Pollux.

Les fabriques de papier se nommaient *officinae chartariae*, et les magasins ou boutiques où on le débitait, *tabernae chartariae*. Pline l'Ancien, XIII, 12, nous parle d'un célèbre papetier nommé Fannius (1), qui perfectionna tellement le papier amphithéâtrique, *chartam amphitheatricam*, qu'on l'appela de son nom : *Excepit hanc Romae Fannii sa-*

---

(1) Son vrai nom était Rhemnius Fannius Palémon, grammairien distingué qui inventa ou perfectionna le papier en question.

gax officina, tenuatamque curiosa interpolatione principalem fecit è plebeiâ, et nomen ei dedit. Ce fut une sorte de papier de plus qu'on eut à Rome. L'amphithéâtrique, non retravaillé par Fannius, conserva son ancien nom.

La main de papier composée de vingt feuilles, s'appelait en latin *scapus;* c'est ce que Pline, *loc. cit.,* nous apprend encore : *Numquam plures* scapo *quam vicenæ.* Mais il est bien temps de clore cette digression sur les boutiques des libraires et des papetiers à Rome; continuons la revue des professions appartenant à la reliûre.

Les *Librarioli* étaient les ouvriers qui tenaient le milieu entre les *librarii* et les *bibliopegi.* Ils s'entremettaient soit dans l'art de disposer et décorer les bibliothèques, soit dans la fabrique ou contexture du matériel des livres, c'est-à-dire qu'ils étaient un peu au-dessus des relieurs, mais relieurs par occasion. Cicéron écrivait à son cher Atticus, IV, *Epist.* 4 : *Etiam velim mihi mittas de tuis librariolis duos aliquos, quibus Tyrannio utatur, glutinatoribus ad cætera administris.* « Je vous prie aussi de m'envoyer deux « de vos *librarioli,* pour travailler sous Tyrannion; « les *glutinatores* (colleurs) feront le reste. » Il est certain que Cicéron a employé là les *librarioli* dans les fonctions que je leur attribue, puisque dans une lettre suivante il charge Atticus de les féliciter sur la manière dont ils ont décoré et arrangé sa bibliothèque : *Bibliothecam mihi tui pinxerunt constructione et sittybis, eos velim laudes.* « Vos ouvriers ont fort

« bien arrangé ma bibliothèque et mes étiquettes, fai-
« tes-leur-en mon compliment »

On nommait *Bibliopegi* les relieurs par état ; ils étaient aussi désignés sous le nom de *librorum concinnatores*, *compactores*. Ils embrassaient toutes les parties de la reliûre. Il semble cependant qu'ils avaient sous leur direction les *glutinatores*, dont les fonctions particulières étaient de coller proprement les feuilles de papyrus à la suite les unes des autres pour en former un volume, d'adapter solidement à la première feuille la peau servant de couverture, et d'attacher avec la même solidité la dernière feuille au cylindre. Pline dit que pour ces opérations glutineuses, on ne se servait pas de colle forte, ni d'autres gommes, mais de la colle de farine qui ne devait pas avoir plus d'un jour.

Ces définitions une fois données, passons à l'objet principal de nos recherches.

4° *Sources où l'on doit puiser pour avoir les renseignemens les plus certains sur l'art de la reliûre chez les Romains.*

Pour bien comprendre ce qui constituait matériellement un volume chez les anciens, c'est-à-dire sa forme, son intérieur, sa couverture, son titre, les ornemens dont il était susceptible, etc., il faut nécessairement recourir au texte des auteurs du temps, qui ont eu occasion de parler accidentellement dans leurs ouvrages, des différens objets qui entraient alors dans la fabrique d'un livre ; et surtout il faut lire les notes des commentateurs qui ont cherché à éclaircir ces passages hérissés de mots techni-

ques assez difficiles à entendre, parce que les objets qu'ils désignent sont tout-à-fait étrangers à l'art du relieur moderne, et ne subsistent plus depuis dix à douze siècles. Nous avons recueilli, autant qu'il nous a été possible, tous ces passages, toutes ces notes; mais il serait beaucoup trop long de les rapporter ici : nous nous contenterons d'en citer trois ou quatre qui nous ont paru renfermer, à peu de chose près, tout ce qui regarde les différentes parties d'un livre ou plutôt d'un volume bien confectionné par les *bibliopegi* à Rome. Nous donnerons à la suite de chaque passage, l'explication de tous les mots relatifs à la reliûre, qui peuvent s'y rencontrer. Ces commentaires paraîtront peut-être un peu longs, mais on nous les pardonnera si l'on fait attention que cette matière, obscure et assez compliquée, n'a jamais été traitée spécialement, du moins en France, et que pour y répandre quelques lumières il a fallu multiplier des recherches, dont on ne pouvait se dispenser de citer les plus importantes. Ces motifs auront sans doute quelques droits à l'indulgence du lecteur. D'ailleurs tous ces détails seront suivis d'un article sur l'ensemble des procédés de la reliûre antique, et en faciliteront l'intelligence.

5° ***Passage de Catulle sur la condition d'un livre de luxe.***

Le premier passage, celui qui nous a paru le plus notable, appartient à Catulle (1), Il est tiré de l'épi-

---

(1) Nous savons qu'Isaac Vossius, dans ses *Observations sur Catulle,* imprimées à Londres en 1684, in-4°, a donné, au su-

gramme XIX, qu'il adresse à Varus, et qui est dirigée contre un certain Suffenus, homme aimable, mais fécond et détestable poète, qui avait la manie de faire copier et relier avec beaucoup de luxe les élucubrations de sa triste muse. Voici les vers où Catulle parle de ce luxe :

Puto esse ego illi millia aut decem aut plura
Perscripta, nec sic, ut fit, in *palimpsesto*
Relata; chartæ regiæ, novi *libri,*
Novi *umbilici, lora* rubra, *membrana*
Directa plumbo, et *pumice* omnia æquata.

M. Noël a ainsi traduit ce passage : « Sa verve (de « Suffenus), malheureusement féconde, enfante les « vers par milliers. Tout en est beau; grand papier « lavé et réglé, fleurons élégans, nœuds couleur de « rose, enveloppe brillante, polie avec la pierre « ponce. » Il nous semble que dans cette traduction, qui au fond rend le sens, le livre de Suffenus est un peu trop habillé à la française. Puis on y cherche en vain le *nec sic, ut fit, in palimpsesto relata* (ou *releta*). Le traducteur croirait-il l'avoir rendu par « malheureusement féconde? » Nous pensons qu'il

---

jet de ce passage, des détails sur la manière dont il pensait que les anciens reliaient leurs livres. Nous regrettons de ne pas posséder cet ouvrage, et de ne l'avoir point trouvé dans la bibliothèque publique de Dijon, composée cependant d'environ 42,000 volumes. Mais nous en avons découvert un extrait assez faible, à dire vrai, dans le maigre et défectueux *Mémoire sur la reliûre des livres,* que Dreux-du-Radier a inséré dans le *Journal historique sur les matières du temps;* Verdun, décembre, 1763; *tom.* 94, *pp.* 446-455.

serait dans l'erreur ; il ne faut pas confondre la fécondité avec la célérité qui provient d'une malheureuse facilité, et qui fait adopter tous les vers jetés d'abord sur le papier sans les avoir revus et corrigés sur une espèce de brouillon.

Tâchons de donner l'explication de chaque mot latin que nous avons souligné dans le passage de Catulle; tous appartiennent plus ou moins directement à la reliûre de ces temps très-reculés.

Palimpsesto. Le palimpseste, mot composé du grec PALIN, *iterum*, de nouveau, et de PSEÔ, *rado*, je raie, j'efface, était une tablette ou feuille séparée, sur laquelle on écrivait sans conséquence; on pouvait y faire des ratures, des surcharges, gratter l'écriture pour y en substituer de l'autre, etc. Ulpien lui donne le nom de *charta deletilis*, papier rayé, raturé, papier de rebut; nous, nous l'appellerions un *brouillon*. Les *bibliopegi* s'en servaient pour envelopper les paquets qu'ils avaient à expédier. Catulle se moque ici de la prétendue facilité de Suffenus à faire des vers du premier jet, sans ratures, sans les avoir d'abord essayés sur le palimpseste, comme c'était la coutume des écrivains qui avaient à cœur de ne produire que des ouvrages revus, limés et bien soignés ; c'est ce que faisait Martial, car parlant à son livre qui veut prendre son essor dans le public, il lui dit, 1, *Epig.* 4 :

Sed tu ne toties domini patiare lituras,
Neve notet lusus tristis arundo tuos.

« Tu ne veux plus souffrir les ratures multipliées de

« ton maître, ni que le roseau sévère réprime ta « gaîté. »

Cicéron s'est aussi servi du mot *palimpseste* dans une lettre où il fait quelques reproches à Trébatius (*Ad Fam.*, VII, *Epist.* 18). Voici le passage : *Sed, ut ad epistolas tuas redeam, cætera bellè : illud miror : quis solet eodem exemplo plures dare, qui sua manu scribit ? nam quod in palimpsesto, laudo equidem parcimoniam : sed miror quid in illa chartula fuerit, quod delere malueris* (*quam hæc scribere*)*; nisi fortè tuas formulas. Non enim puto te meas epistolas delere, ut reponas tuas. An hoc significas, nihil fieri ? frigere te ? ne cartham quidem suppeditare ?* « Revenons à vos lettres; tout « y est fort bien; mais ce qui m'étonne, c'est qu'é- « crivant vous-même, vous ayez la patience d'en « faire plusieurs copies, et que vous vous serviez de « *palimpseste.* C'est une épargne fort louable sans « doute, mais je cherche ce qui a pu mériter d'être « ainsi effacé sur ce petit papier, à moins que ce ne « soit quelques-unes de vos formules : car je ne puis « croire que vous grattiez mes lettres pour y écrire « les vôtres. Voudriez-vous me faire entendre que « vos affaires n'avancent point, qu'on vous oublie, « que le papier même vous manque ? »

Les mots *charta* et *chartula*, employés dans ce passage de Cicéron, ont été un sujet de discussion parmi les savans. Le mot *charta* désigne-t-il parchemin, *membrana* ? et le mot *chartula* veut-il dire papier, *papyrus* ? Il nous semble que l'interprétation

de ces deux mots est toute simple pour peu que l'on entre dans l'esprit du passage. Cicéron se plaint de ce que Trébatius lui écrit sur un palimpseste ; ce palimpseste était un carré de papier moins grand, moins décent que le papier à lettres ordinaire ; voilà pourquoi Cicéron se sert, dans la phrase suivante, du mot *chartula* pour exprimer ce même palimpseste ; et le *charta* qui est à la fin du passage, exprime simplement le papier à lettres dont on se servait ordinairement, et qui était plus grand que l'espèce de chiffon sur lequel avait écrit Trébatius. Voilà, ce me semble, le véritable sens de cette phrase, où il ne peut être question de parchemin, *membrana ;* car le parchemin était fort cher, et sans doute on ne s'en servait pas pour écrire des lettres.

Relata, mot qui suit *palimpsesto* dans le passage de Catulle. Heinsius soupçonne que ce pourrait bien être *releta,* raturé, au lieu de *relata;* cette conjecture paraît assez fondée.

Chartæ regiæ. Le papier, chez les anciens, était fait soit avec l'écorce intérieure la plus mince et la plus déliée de quelques arbres, comme le tilleul, le frêne, l'érable, le peuplier blanc, l'orme (1), soit avec

(1) Comme cette écorce se nommait *liber* chez les Latins, ainsi que nous l'apprend Servius : LIBER *dicitur interior corticis pars quae ligno cohaeret*, on a par la suite donné le nom de *livre* à toutes sortes d'écrits composés de plusieurs feuilles réunies en un volume. Voyez plus haut l'étymologie du mot VOLUME.

le papyrus, espèce de roseau qui croît sur les bords du Nil (1). C'est surtout le papyrus qui fournissait aux Romains le meilleur papier. Il y en avait de plusieurs sortes. Le *royal* ou *auguste* était de la première qualité ; il réunissait la finesse et la blanchenr dans le plus haut degré. Les autres espèces de papier diminuant successivement de qualité, étaient le *livien,* l'*hiératique*, le *fannien*, l'*amphithéâtrique*, le *saïtique*, le *ténéotique* (ou *lénéotique*, selon quelques manuscrits), et enfin l'*emporétique*, ou celui des marchands. (Voyez notre *Dictionnaire raisonné de Bibliologie*. Paris, 1802-04 ; 3 vol in-8°, t. II, p. 23 ; au mot PAPIER.)

---

(1) Varron fait remonter au temps d'Alexandre-le-Grand la fabrication du papier avec le *papyrus;* de là l'origine du mot papier, ou BIBLOS en grec, d'où *biblos*, un livre, et BIBLE pour désigner le livre par excellence.

Il est présumable que Varron, en faisant remonter la fabrication du *papyrus* à Alexandre, ne veut parler que de sa fabrication dans la grande Grèce et en Italie; car les Égyptiens devaient fabriquer de ce papier à une époque beaucoup plus reculée, puisqu'on en a découvert des rouleaux tenant à leurs momies, et qui datent d'une antiquité antérieure à Alexandre. « Ces rouleaux, dit M. Champollion-Figeac, se trouvent dans le cercueil ou sous les bandelettes même des momies, entre leurs cuisses, sur la poitrine, ou sous leurs bras. Il y en a qui sont mêlés à l'embaumement, et d'autres qui ont été d'abord embaumés, c'est-à-dire fermés dans un étui cylindrique en baume durci, qu'il faut d'abord ouvrir pour en tirer le *papyrus*. On en connaît un qui a jusqu'à 66 pieds de longueur : il est au musée de Turin. Celui du cabinet du Roi, à

Novi libri. Nous ne partageons pas l'opinion des commentateurs qui pensent que le mot *libri* peut se rendre ici par *peaux* qui servaient d'enveloppe au volume. Jamais *libri* n'a signifié peaux. Nous pensons que, pris par extension, ce mot signifierait plutôt dans le cas présent, les titres ou, disons mieux, les divisions de l'ouvrage disposées d'une manière nouvelle et plus agréable à l'œil; peut-être étaient-elles ornées de fleurons; alors M. Noel, dans sa traduction, serait entré dans le sens de l'auteur.

Umbilici, pluriel d'*umbilicus,* nombril, milieu; ce sont les deux extrémités du cylindre autour duquel on roulait le volume (1), et qui par conséquent se

---

Paris, n'a que 22 pieds. La longueur des autres varie jusqu'à deux ou trois pieds. Celui de Turin peut être considéré comme complet. Dans tous, le haut de la page est occupé par une ligne de figures des divinités que l'âme visite successivement. Le reste est rempli par des colonnes perpendiculaires d'hyéroglyphes qui sont les prières que l'âme adresse à chaque Dieu. Vers la fin du manuscrit est peinte la scène du jugement : le grand Dieu est sur son trône; à ses pieds est un énorme crocodile femelle, la gueule ouverte; derrière, la balance divine, surmontée d'un cynocéphale, emblême de la justice universelle; les bonnes et les mauvaises actions sont pesées en sa présence. Thôt écrit le résultat. » (*Résumé complet d'archéologie,* tom. 1, p. 97.)

(1) Ce cylindre et ses extrémités étaient parfois en ébène ou colorés en noir. Ce passage de Martial, v, *épig.* 6, le prouve :

Quæ cedro decorata, purpuraque
Nigris pagina crevit umbilicis.

« Ce recueil, orné de cèdre et de pourpre, relevé de bos-

trouvaient au milieu du rouleau quand le livre n'était point ouvert ou déroulé. Ces extrémités étaient ornées de boutons ou bossettes en buis, en ébène, en ivoire, en argent, en or, et quelquefois en pierres précieuses. On les appelait *cornua*, angles, pointes, saillies. Le mot *novi*, ajouté à *umbilici*, donnerait à entendre que ces embellissemens du cylindre étaient d'un nouveau genre.

Dreux-du-Radier, dans sa petite notice sur la reliûre, appelle *umbilicus* la dernière feuille qui tenait au cylindre dans un volume relié; cette erreur n'a pas besoin de réfutation.

Mais Almeloveen, dans ses *Conjectanea*, Amstel., 1685, in-12, en a compris une plus grave en avançant que « ce qu'on appelait précisément *umbi-* « *licus*, était, non pas la dernière feuille du volume « attachée au cylindre, mais un cordon ou ruban « qui tenait à la première feuille ou au parchemin « servant de couverture, et avec lequel on liait le « volume, de sorte que ni l'air ni la poussière ne pus- « sent en gâter l'intérieur. Et le mot *umbilicus*, « ajoute-t-il, donné au lien, est une métaphore tirée « du nombril des animaux. » Du Radier dit : « Cette

---

settes noires, s'est augmenté. » Nous ajouterons ici que certains commentateurs appellent le bâton ou cylindre entier, *umbilicus*. Comme tous les auteurs anciens mettent *umbilici* au pluriel, nous pensons que cette expression convient aux extrémités du cylindre et non au cylindre entier. D'ailleurs les extrémités sont seules en évidence au milieu de la tranche lorsque le volume est roulé.

« conjecture me paraît fort raisonnable ; » et moi, je la trouve fort absurde : quel rapport peut-il y avoir entre un ruban qui lie un volume, qui le serre en tournant tout autour, et la métaphore du nombril qui naturellement ne peut indiquer qu'un objet placé au milieu?

Lora rubra. C'étaient les rubans ou courroies rouges qui tenaient à la pièce de parchemin composant la couverture du volume, et qui, lorsqu'il était fermé, c'est-à-dire roulé, servaient à l'assujettir fortement serré autour du cylindre, pour le garantir de la poussière et des insectes ; c'est ce qu'exprime bien Martial dans son épigramme 37, liv. xiv, où il fait ainsi parler le *scrinium* (1).

Constrictos nisi das mihi libellos,
Admittam tineas, trucesque blattas.

« Si les livres que tu me confies ne sont pas étroite

---

(1) On appelait *scrinium* une espèce de boîte ronde destinée à contenir des volumes ou rouleaux que le propriétaire d'une bibliothèque désirait consulter, et qu'il plaçait près de sa table ou de sa chaise pour les avoir à sa disposition.

On a trouvé un *scrinium* à Herculanum, au milieu de la petite chambre renfermant près de 1700 rouleaux *, et qui a

* Quant au nombre exact de ces rouleaux, voici un extrait de l'une des nombreuses notices que j'ai recueillies sur leur déroulement. Cet extrait date de 1819 : « Le nombre des manuscrits, plus ou moins complets, « originairement apportés au muséum de Naples, est de 1696, dont « 88 ont été déroulés et se sont trouvés dans un état lisible : 319 autres « sur lesquels on a commencé à opérer étaient illisibles ; et 24 ont « été donnés à différens souverains. Il en reste donc 1265, dont le plus « grand nombre consiste en fragmens mutilés, ne laissant que peu d'es- « poir d'être séparés en feuilles distinctes. »

« ment liés et serrés, je ne pourrai empêcher les tei-
« gnes et les mittes dévorantes de s'y mettre. »

Membrana directa plumbo. Cela signifie-t-il que le parchemin servant de couverture au volume, était taillé d'équerre? ou l'auteur aurait-il entendu que l'alignement des vers aurait été tracé d'avance au crayon sur le papier, ou bien qu'on aurait entouré les pages d'un filet? Dans ce dernier cas, M. Noel aurait eu raison de se servir de l'expression, « papier réglé, » Nous pencherions plutôt pour l'affirmative de la première question; car Catulle semble n'avoir en vue ici que la beauté de la forme extérieure du volume. D'ailleurs *membrana* signifie bien parchemin, et c'est avec cette substance que se faisait l'enveloppe

---

été découverte le 3 novembre 1753. Les parois de cette chambre longue de sept à huit pieds, étaient garnies d'armoiries hautes de cinq pieds et demi à-peu-près, semblables à celles que l'on voit dans les anciennes archives. Sur ce *scrinium* étaient posés quatre bustes de bronzes de cinq pouces et demi de hauteur, portant les noms de Démosthène, d'Epicure, d'Hermarcus et de Zénon. Aussitôt qu'on toucha à cette boîte, elle s'écroula, parce que le bois dont elle était formée, avait été réduit en charbon par l'excessive chaleur de la lave qui avait enveloppé la chambre. Ce *scrinium*, de forme ronde, ressemblait à nos anciens étuis à mettre des manchons. On en voit la figure dans les *Peintures d'Herculanum*, tom. II, pl. 2, dans Montfaucon, dans Millin, etc., etc.

C'est du mot *scrinium* que les modernes ont fait *écrin*, petite boîte dans laquelle on renferme des bijoux, des pierres précieuses, des petits flacons de parfum, etc.

ou couverture du volume, c'est-à-dire du rouleau; mais qu'on se rappelle que Catulle a annoncé précédemment que les vers étaient transcrits *in cartham regiam,* sur le papier, et non *in membranam,* sur le parchemin.

Et pumice omnia æquata. Swarzius, dans son traité *De ornamentis librorum,* nous apprend que Vossius dit à ce sujet : *Pumice aequatur membrana, cùm abraditur, quidquid aequale subest.* Ce qui signifie littéralement ; « la peau (parchemin) est apla- « nie par la pierre ponce ; lorsqu'elle est bien raclée, « elle est entièrement unie, polie. » Si toutes les notes de Vossius sur notre passage de Catulle sont dans ce genre, les éloges donnés à sa dissertation nous paraissent un peu exagérés. Dans le *Pumice omnia aequata,* il n'est pas seulement question du parchemin, mais Catulle entend le polissage donné, tant extérieurement qu'intérieurement, à tout ce qui composait le volume. Ainsi la pierre ponce faisait disparaître toutes les défectuosités, toutes les rugosités qui pouvaient se rencontrer soit dans le parchemin qui servait de couverture, soit dans les feuilles de papyrus sur lesquelles l'ouvrage était transcrit, soit dans les sutures de ces feuilles collées les unes au bout des autres, soit enfin dans les tranches du haut et du bas, que l'on appelait *frontes,* et qui, par là, étaient parfaitement maintenues de niveau. Tout, dans le volume, était donc soumis à la pierre ponce, et en recevait un poli admirable qui faisait du livre, un vrai bi-

jou, quand l'ouvrier y donnait tous ses soins (1). Aussi tous les auteurs anciens qui ont eu occasion de parler de la condition des livres de leur temps, ont toujours mentionné le *pumex* (la pierre ponce);

Catulle dit ailleurs, *Epig.* 1,

> Quoi dono Lepidum novum libellum,
> Arida modo *pumice* expolitum.

Tibulle, *lib. III, Eleg.* 1, v. 10,

> *Pumex* et canas tondeat ante comas.

Horace, *lib. I, Epist.* 20, v. 2, dit à son livre :

> ..... Ut prostes Sosiorum *pumice* mundus.

Ovide, TRISTES, *Eleg.* 1, dit aussi :

> Nec fragili geminæ poliantur *pumice* frontes.

Nous pourrions citer encore nombre de poètes et de prosateurs qui ont parlé du *pumex* (2); mais ce

---

(1) Nous dirons aussi que pour achever le poli donné au papier par la pierre ponce, on se servait encore d'une espèce de coquillage, ou de la défense d'un sanglier, ou d'une dent de quelque gros animal; d'où est venu le mot *charta dentata,* qui signifie papier uni, poli. V. CICÉRON, *ad Quint. fr.*, II, 15.

(2) Il n'est pas jusques à Pierre de Blois, savant ecclésiastique, mort en Angleterre l'an 1200, qui n'ait fait mention du *Pumex* dans un de ses ouvrages; et, certes, on ne se douterait guère de l'ouvrage dans lequel il en parle; c'est dans un de ses sermons sur la Nativité. Il engage ses auditeurs à apporter autant de soin à purifier, à nettoyer leur ame de toute souillure, de toute tache, que le corroyeur et le relieur en mettent à préparer une feuille de parchemin pour en faire un livre. Et cette comparaison amène le détail de tout ce qui

commentaire sur cinq vers de Catulle est déjà trop long; hâtons-nous de passer à un autre morceau relatif à la condition des livres chez les Romains. Ovide va nous le fournir dans la première élégie de ses *Tristes*.

6° *Passage d'Ovide sur l'état modeste dans lequel il veut que son livre se présente à Rome.*

Le poète exilé à Tomes dans le Pont, envoie son livre à Rome, et, lui adressant la parole, lui recommande d'y paraître dans un costume simple, sans ornement, un costume de deuil qui peigne toute son affliction. « Va, malheureux, lui dit-il, présente-toi dans le costume d'un exilé, »

Nec te *purpureo* velent *vaccinia fuco* :
Non est conveniens luctibus ille color.
Nec titulus *minio,* nec *cedro charta* notetur :
Candida nec *nigra cornua fronte* geras.
Felices ornent hæc instrumenta libellos :
Fortunæ memorem te decet esse meæ.
Nec fragili *geminæ poliantur pumice frontes* :
Hirsutus passus ut videare comis.

La traduction de ce morceau par le P. Kervillars,

---

tenait à la préparation de cette substance pour écrire de son temps.

« *Audi libri compositionem*, s'écriait-il en chaire, *ut et omnia in corde tuo comparare studeas. Prius traditur rasori* (pellis ovilis), *ut cum rasorio omnem superfluiditatem, pinguedinem, scrupulos et maculas tollat. Deindè supervenit* PUMEX, *ut quod rasorio auferre non potuit*, PUMICE *deleatur*, *scilicet pili et alia minuta. Ad hæc, antequam scribatur, opus est regula, ne tortuosè ducatur linea; etc.* »

n'est pas très-heureuse ; elle n'a ni la couleur antique, ni cette aimable facilité qui fait le charme d'Ovide ; on va en juger : « Ne soyez point couvert d'un maroquin « de couleur de pourpre ; tout ce brillant ne sied pas « dans un temps de deuil et de larmes. Que votre « titre ne soit point enluminé, ni vos feuilles teintes « d'huile de cèdre. Qu'on ne vous voie point porter « de ces garnitures d'ivoire proprement enchassées « sur l'ébène. De tels ornemens ne sont faits que pour « ces heureux livres que le public honore de ses fa- « veurs. Pour vous, il est bien juste que vous vous « ressentiez de l'état présent de ma fortune. Que « la pierre ponce ne passe point sur votre couverture « pour la polir de part et d'autre. Contentez-vous « d'un parchemin mal apprêté. »

Le P. Kervillars, avec son *maroquin,* ses feuilles *teintes* d'huile de cèdre, ses garnitures *proprement enchâssées,* ses livres que *le public honore de ses faveurs,* et sa *couverture polie de part et d'autre,* a tout-à-fait défiguré Ovide ; il en fait un mauvais relieur moitié parisien, moitié romain, qui parle d'une manière très-commune, très-triviale des procédés de son art. Passons à l'explication des mots de ce passage relatif à ces procédés.

Nec te purpureo velent vaccinia fuco. On n'est point d'accord sur l'espèce d'arbuste ou plante désignée par le mot *vaccinia :* les uns pensent que le *vaccinium* est cet arbuste qui produit les mûres noires de haie dont la couleur rouge est si vive ; les Romains s'en servaient pour teindre les habits des esclaves. D'autres

voient dans le *vaccinium* une espèce d'hyacinthe dont la couleur était rougeâtre. Cette fleur était fort recherchée pour la teinture en rouge. Quoi qu'il en soit, le vers d'Ovide prouve qu'on colorait le parchemin qui servait de couverture à un livre, et que sans doute la couleur pourpre était la plus élégante, puisqu'il défend au sien de paraître dans ce costume éclatant. On employait aussi pour le même objet la fine couleur provenant du *murex* (petit poisson dont les anciens tiraient la pourpre). Martial, VIII, *Epig.* 72, dit à son livre :

Nondum murice cultus, asperoque
Morsu pumicis ardi politus.

Mais la couleur rouge n'était pas exclusive pour cet embellissement d'un livre. Tibulle, III, *Eleg.* 1, en mentionne un qu'il veut que l'on couvre en jaune.

Lutea sed niveum involvat membrana libellum.

Ne colorait-on pas aussi de jaune tout le revers de la longue bande qui formait le rouleau, c'est-à-dire le côté du papyrus ou du parchemin sur lequel on n'écrivait point? Un passage de Juvénal, *Sat.* VII, v. 23, donnerait à entendre que c'était l'usage :

.....Atque ideo croceæ membrana tabellæ
Impletur.............

Il faut cependant convenir que *croceae* désigne une couleur qui est assez naturelle au parchemin, du côté où on ne l'a point préparé pour recevoir l'écriture, car cette peau est ordinairement jaune. (1).

---

(1) Ce qu'on appelle proprement parchemin, est la peau de mouton. Celle de veau se nomme *vellum*, vélin; c'est une syncope de *vitulinum* (*corium*).

Nec titulus minio...... noteтur. Le *minium* ou vermillon était employé dans les titres des livres, et ces titres étaient ordinairement écrits en tête de la première page ; c'est le premier objet qui se présentait à l'œil, quand on ouvrait le volume, c'est-à-dire qu'on commençait à le dérouler. On peut aussi entendre par là le frontispice qui était écrit sur le parchemin qui servait de couverture Mais il fallait alors que la couleur des lettres fût différente de celle qui faisait le fond de la couverture.

Cedro charta notetur. Le bois de cèdre, doué d'une forte odeur qui en éloigne les vers, passait pour incorruptible. C'est pourquoi les Romains enfermaient dans ce bois, ou frottaient de l'huile qu'ils en tiraient (1) les ouvrages qui leur paraissaient dignes de l'immortalité. Aussi jamais mot n'a été plus prodigué par les auteurs anciens pour désigner ces sortes d'ouvrages. Vous trouvez partout des *carmina linenda cedro* (Horace), des *cedro digna locutus* (Perse), des *juvenescere cedro* (Ausone), etc. C'est dans sa trente-troisième épigramme, qu'Ausone emploie cette dernière expression ; parlant de Proculus, et s'adressant à son livre, il lui dit :

Hujus arbitrio est seu te juvenescere cedro,
Seu jubeat duris vermibus esse cibum.

(1) Pline, xvi, dit : *Cedri oleo peruncta materies, nec tineam, nec cariem sentit.* Cette huile était tirée, non du grand cèdre, mais des genevriers. Les anciens la nommaient *pisselæon,* mais Vitruve, ii, 9, l'appelle *cedreum.*

Les anciens serraient aussi les livres dans des tablettes de cyprès, bois auquel ils attribuaient les mêmes propriétés qu'au cèdre. Horace, dans son *Art poétique*, v. 331-332, dit :

> . . . . Speramus carmina fingi
> Posse linenda cedro et levi servanda cupressu.

Ce qui sans doute a donné aux Romains l'idée de cette incorruptibilité du cèdre qui, selon eux, n'est sujet ni à la pourriture ni aux vers, c'est que les livres du roi Numa, écrits sur papier, enfermés dans ce bois (1), et enfouis pendant 535 ans, ont été retrouvés sains et entiers, sous le consulat de Cornelius Cethegus et Bebius Pamphilus. Ces deux noms propres sont dans le texte de Pline, mais je pense qu'il est question du consulat de L. Anicius et M. Cornelius Cethegus, l'an de R. 593 — 160 ans avant J.-C. ; car ce

(1) Les éditeurs de Pline, antérieurs au P. Hardouin, ont tous écrit : *Et hos libros* cedratos *fuisse;* le P. Hardouin a mis dans son édition : *Et libros* citratos *fuisse;* enfin d'autres éditeurs disent : *Et libros* ceratos *fuisse.* De ces trois textes je m'en tiens au *cedratos.* N'en déplaise à l'érudition profonde, mais parfois très-hasardée du P. Hardouin, je demanderais à ce savant si le citre (citronnier) a jamais passé pour un bois incorruptible ; il était, chez les Romains, un bois précieux pour les meubles, et voilà tout. Quant à la cire, il est certain qu'une couche de cette substance n'aurait pas garanti les livres en question. On sait qu'à la longue la cire se dessèche, se dissout et tombe en poussière. Dix à vingt ans suffiraient pour opérer cette décomposition. Tenons-nous-en donc à *cedratos*. V. Pline, *Hist. nat.*, lib. xiii, cap. 13, *de libris Numae*.

sont les deux noms qui figurent dans les fastes consulaires à cette année, et l'on n'y voit point paraître celui de B. Pamphilus ni à cette année ni à nulle autre. N'importe, les historiens latins, assez crédules de leur nature, attestent cette découverte des livres de Numa, que le préteur Quintus Petilius fit brûler; mais des érudits modernes la mettent au rang des fables

CANDIDA NEC NIGRA CORNU A FRONTE GERAS. Le mot *cornua* désigne les deux extrémités du cylindre, *umbilici*, dont nous avons déjà parlé précédemment; et ces deux extrémités étaient surmontées, comme nous l'avons dit, de boutons ou bossettes en ivoire ou en ébène, *candida* vel *nigra ;* elles outrepassaient la tranche du volume, *frontem*, lorsqu'il était roulé; et quand il était entièrement déroulé, le cylindre qui tenait à la dernière feuille se trouvait à la droite du lecteur, ses boutons étaient aux deux angles de cette dernière feuille, c'est-à-dire de la fin du volume; c'est sans doute ce qui leur a fait donner le nom de *cornua*. Il est présumable que sur ces ornemens saillans, en ivoire ou en ébène, on mettait le nom de l'auteur de l'ouvrage; car, sans cela, il y eût eu confusion dans la bibliothèque, tous les volumes y étant rangés comme les rouleaux le sont maintenant dans les magasins de nos marchands de papiers de tenture. Quand un Romain voulait prendre dans sa bibliothèque un Homère, un Thucydide, un Xénophon, un Démosthène, il fallait bien qu'un titre, un nom ou toute autre marque extérieure lui indiquât chaque rouleau où reposaient les ouvrages de ces grands hommes.

Nec fragili geminæ poliantur pumice frontes. Les Romains entendaient par *frontes geminae*, les deux tranches du volume ou rouleau, celle du haut et celle du bas. Elles étaient taillées avec le plus grand soin, et polies avec la pierre ponce, *pumice*. Ovide, qui veut que son livre porte l'empreinte de la tristesse et du deuil, s'oppose à cet élégant poli, afin que les filamens, les brins de poil, restés sur le parchemin mal raclé, le fassent paraître comme un être affligé qui a les cheveux épars, *hirsutus passis ut videare comis.*

Long-temps avant Ovide, Tibulle, III, *Elig.* I, v. 10, exprimait la nécessité de ce poli à la pierre ponce, et se servait aussi de la comparaison de la chevelure :

Pumex et canas tondeat antè comas.

7° Passage d'Horace sur le sort prédit à son livre qui brûle d'être publié.

La vingtième épître d'Horace, liv. I, dans laquelle il donne des avis à son livre qui brûle de paraître en public, ne nous apprendra rien de nouveau sur les procédés de l'art de la reliûre à Rome ; mais elle renferme quelques détails assez curieux sur l'état de la librairie et sur le sort de certains livres dans le beau siècle d'Auguste ; c'est ce qui nous engage à en rapporter la première partie (1) ;

Vertumnum, Janumque, liber, spectare videris,
Scilicet ut prostes *Sosiorum pumice mundus.*

---

(1) La seconde partie de cette épître pleine de finesse et de grâces, est consacrée au portrait qu'Horace fait de lui-même :

Odisti claves, et grata sigilla pudico;
Paucis ostendi gemis, et communia laudas;
Non ita nutritus. Fuge quò discedere gestis.
Non erit emisso reditus tibi. Quid miser egi?
Quid volui? dices, ubi quis te læserit. Et scis
In breve te cogi, cùm plenus languet amator.
Quod si non odio peccantis desipit augur,
Carus eris Romæ, donec te deserat ætas.
Contrectatus ubi manibus sordescere vulgi
Cœperis, aut tineas pasces taciturnus inertes,
Aut fugies Uticam, aut vinctus mitteris Ilerdam.
Ridebit monitor non exauditus; ut ille,
Qui male parentem in rupes detrusit asellum
Iratus. Quis enim invitum servare laboret?
Hoc quoque te manet, ut pueros elementa docentem
Occupet extremis in vicis balba senectus........

« Il me semble, mon livre, que tu tournes les yeux « vers le quartier de Vertumne et Janus, sans doute « pour être élégamment relié et exposé en vente chez « les Sosies. Tu n'es pas de ces livres modestes qui

---

Il était alors âgé de 44 ans; il nous apprend que né d'un père affranchi, sans biens, il a été élevé au-dessus de sa condition; qu'il a eu le bonheur de plaire à ce qu'il y avait de plus illustre parmi les citoyens, guerriers et magistrats de son temps; qu'il était petit de taille, aimant le chaud, prompt et colère, s'apaisant aisément, et que ses cheveux grisonnèrent avant le temps. Ces détails qui n'annoncent ni orgueil ni fausse modestie, ont été singulièrement complétés dans un *explicit* qui termine un vieux manuscrit, in-4°, des œuvres de notre poète, réunies à celles de Perse, que MM. Payne et Fosse, libraires à Londres, ont annoncé dans un de leurs catalogues, en 1825, au prix de 26 liv. sterl. 5 s. Voici cette impertinente souscription : « Explicit *opus divi Flacci Venusini, viri ebriosissimi, libidinosissimi, epicurei voluptuosissimi, lippi, sanguinosis oculis propter nimiam ebrietatem, miri ingenii, lepidissimi, non igno-*

« aiment à rester dans le cabinet sous la clé ; tu gémis « d'avoir peu de lecteurs, tu crois qu'il n'y a rien de « beau comme la publicité. Tu n'as cependant pas « été élevé dans ces principes. Pars donc, puisque tu « en a un si grand désir ; mais une fois parti, n'es- « père plus de retour. Malheureux ! qu'ai-je fait ? « qu'ai-je voulu? diras-tu qnand tu seras maltraité. « Tu sais que, quand le lecteur rassasié est sur le « point de s'endormir, il te replie bien vite. Si je ne « suis pas trop prévenu contre ta démarche, voici ce « que je te prédis ; d'abord tu plairas aux Romains « par l'attrait de la nouveauté ; mais dès qu'ils t'au- « ront lu, et que tu seras souillé par les mains du « vulgaire, alors délaissé tu deviendras la proie des « vers, ou tu t'enfuira à Utique, ou bien l'on t'en- « verra lié et garrotté à Lérida. Qui se moquera de toi?

---

bilis philosophi, militis Tersite melioris in tantum ut tribunus militum fuerit sub Bruto civili bello. Incoluit Tiburem dono Mecenatis, legationes et Mecenatis secutus est, et ipse in Epistolis memorat cum Virgilio in Apuliam se profectum. Scripsit librum sermonum, de arte poetica, librum autem epistolarum, librum carminum lyricorum et epodos in senectute. Où l'éditeur de ce manuscrit a-t-il pris des détails aussi infames sur la conduite d'Horace? Ce poète était ami du plaisir, on le sait; mais qui croira jamais qu'un homme admis à la cour d'Auguste, et qui a écrit avec tant de franchise, tant d'esprit et tant de grâce, sur ses propres habitudes, sur les vices des autres, sur la philosophie la plus douce, la plus aimable, ait été un ivrogne fieffé, un honteux débauché, un chassieux dégoûtant, un gueux, un misérable? Voilà cependant le portrait qu'en fait l'éditeur anonyme!!!

« Celui qui t'a donné des avis que tu as méprisés,
« semblable à l'homme qui, irrité de l'opiniâtreté de
« son âne, l'a poussé dans le précipice. En effet, pour-
« quoi s'obstiner à vouloir sauver celui qui veut périr.
« Une autre chance t'attend, c'est celle d'aller dans
« les faubourgs vieillir et bégayer avec les petits en-
« fans pour leur apprendre à lire »

Vertumnum janumque. Il est ici question de la place de Rome, du *forum Caesaris* (marché de César), et de la rue de Toscane qui y aboutissait et où le commerce était le plus en activité; on voyait au bout de cette rue le temple de Vertumne et la statue de Janus. Les marchands de toutes espèces, *Tusci turba impia vici,* y abondaient, comme le prouvent les vers 227-229 de la satire 3 du IIe livre de notre poète; il y avait donc aussi des libraires. Nous avons déjà parlé de ce quartier dans une note précédente.

Sosiorum. Parmi les libraires de Rome, il paraît que les Sosies tenaient le premier rang, comme à Paris, Barbin, du temps de Boileau. Les Sosies étaient d'une famille plébéïenne très-connue. Deux frères de cette maison se distinguaient alors dans la librairie par la correction et la reliûre des livres; aussi étaient-ils chargés de publier et de débiter les ouvrages d'Horace, qui sans doute n'était pas leur plus mauvaise pratique, ainsi que son ami Virgile.

Pumice mundus, poli par la pierre ponce; voyez plus haut ce que nous avons dit sur l'usage de cette pierre pour donner du lustre aux livres des anciens.

Non ita nutritus. Ces trois mots annoncent qu'Horace, très-modeste, n'était pas fort empressé de publier ses ouvrages ; c'est ce que l'on voit dans plusieurs endroits de ses satires. Il se contentait de les lire à la cour d'Auguste et à un petit nombre de ses amis. Cette modestie n'est point surprenante dans Horace, car elle est toujours la compagne du vrai mérite.

In breve te cogi. Ceci peint bien l'action d'un *amator,* d'un lecteur passionné qui se jetant sur une nouveauté dont le titre l'a séduit (1), en lit les premières pages, et voyant que l'ouvrage ne répond point à son attente, le replie bien vîte, et dans son dépit, en serre le plus qu'il peut les courroies. Maintenant nous dirions simplement : jette le livre de dépit ; mais chez les anciens il fallait, pour lire un volume, le dérouler, *evolvere,* et quand la lecture était finie, le rouler, *in arctum contrahere,* et si le dépit s'en mêlait, *in breve cogere.*

Aut fugies Uticam, aut vinctus mitteris Ilerdam. Nous avons déjà cité ce vers, et nous avons dit

(1) Cela me rappelle un distique ou jeu de mot latin de notre bon Lamonnoye, sur le tort que l'on a de se laisser prendre au titre séduisant d'un livre :

Ut titulum vidi, libri sum captus amore,
Ut librum legi, liber amore fui.

Combien d'applications à faire de ces deux vers dans le siècle où nous vivons, siècle où la fécondité de la presse surpasse toute mesure.

que les libraires de Rome étaient tout aussi habiles que les nôtres dans l'art de se défaire des livres qui ne pouvaient se débiter dans la capitale. Nous nous contenterons d'ajouter qu'*Uticam* signifie ici l'Afrique en général, parce que cette ville en était devenue la capitale après la destruction de Carthage. Il en est de même d'*Ilerdam,* Lérida, pour désigner l'Espagne. Le mot *vinctus* signifie qu'on envoyait au loin, malgré eux, ces tristes volumes comme de pauvres sujets liés et garrottés, dont on voulait débarrasser la capitale.

Hoc quoque te manet, ut pueros, etc. Rome avait aussi ses écoles primaires où les enfans apprenaient à lire ; elles étaient tenues ordinairement par de pauvres diables qui trouvaient là une petite ressource contre la misère. Le mode d'enseignement simultané n'était point alors en usage. Au lieu de livres uniformes, on ne mettait entre les mains des enfans que toutes sortes de livres de rebut, que les maîtres d'école ou les parens achetaient à vil prix, pour y faire épeler les enfans et leur apprendre à lire ; c'était comme chez nous, il y a une vingtaine d'années. Le modeste poète annonce à son livre que sa dernière ressource sera d'être entre les mains de ces petits bambins, et qu'il servira au maître d'école à leur faire bégayer les premiers élémens de la lecture.

8° *Passage de Martial sur le sort malheureux et ensuite brillant qu'il prédit à son livre.*

Il est encore un auteur ancien, qui a plusieurs fois parlé, dans ses poésies, du matériel des livres de son

temps ; c'est Martial. Nous nous contenterons de citer une de ses épigrammes, III, épig. 2, où parlant à son livre, il nous apprend le triste sort qu'avaient quelques ouvrages, qui, comme ceux de Pelletier, méritaient d'être

Roulés dans un office en cornets de papier.

Il entre aussi dans certains détails sur la beauté de la reliûre d'un livre. Voici cette épigramme :

Festina tibi vindicem parare,
Ne nigram citò raptus in culinam
Cordyllas madidâ tegas papyro,
Vel thuris, piperisque sis cucullus.
Faustini fugis in sinum? Sapisti.
Cedro nunc licet ambules perunctus,
Et frontis gemino decens honore
Pictis luxurieris umbilicis ;
Et te purpura delicata velet,
Et cocco rubeat superbus index.

« Hâte-toi de choisir un patron, si tu ne veux pas « que bientôt, jetées dans une cuisine enfumée, tes « feuilles humides servent d'enveloppe à de petits « thons ou de cornets au poivre ou à l'encens (1). « Tu te réfugies dans le sein de Faustinus ; c'est être « sage. Tu peux te présenter maintenant parfumé « d'huile de cèdre, la tranche décorée d'un double « ornement, tout fier de tes bossettes peintes, cou- « vert de la pourpre éclatante, ayant un titre magni- « fique en lettres rouges. »

(1) Le poète parle encore des thons et des mittes qui menacent ses vers, dans la première épigramme du livre XIII de son recueil.

Cette épigramme de Martial prouve que, chez les anciens comme chez les modernes, certains vers étaient réduits au triste privilège d'envelopper le poivre et la canelle, et d'être impregnés de l'huile de la lampe au lieu de l'huile de cèdre. Quant aux détails sur l'élégance de la reliûre dont ce nouveau livre du poète (le IIIe) peut se parer, ayant la protection de Faustinus, nous avons donné précédemment l'explication de tous les termes qu'emploie Martial ; nous n'avons plus à y revenir ; nous dirons seulement que le mot *pictis* ajouté à *umbilicis*, annoncerait que parfois on peignait les bossettes au lieu de les faire en ébène ou en ivoire massif; (nous avons déjà vu une épigramme où Martial donne à *umbilicis* l'épithète de *nigris*). Il nous semble qu'alors il était plus facile d'y insérer le nom de l'auteur.

9° *Description des procédés employés pour la reliûre d'un volume à Rome.*

Il est temps d'arriver à la description suivie de la forme et du matériel d'un volume, tel qu'il sortait, chez les anciens, de la main du *bibliopegus* ou relieur, ou du moins tel que nous le concevons d'après les notices que nous avons recueillies dans différens auteurs, et dont on a déjà une idée d'après les explications précédentes. Ce qu'on a publié sur les rouleaux découverts à Herculanum en novembre 1753, a contribué à faciliter l'intelligence dans cette matière assez obscure; mais on en aurait tiré des lumières plus certaines si ces rouleaux n'avaient pas été telle-

ment détériorés ou plutôt calcinés par l'excessive chaleur de la lave qui a enveloppé le local de cette petite bibliothèque, qu'on les a d'abord pris pour des charbons.

Ce qui composait un volume chez les Romains, était un assemblage de plusieurs feuilles de papier (*papyrus*) ou quelquefois de parchemin (*membrana*), collées les unes à la suite des autres, et formant une bande plus ou moins longue, écrite d'un seul côté et que l'on roulait autour d'un petit bâton rond ou cylindre; ce cylindre se trouvait par conséquent au centre quand le volume était fermé, c'est-à-dire roulé, ou bien à l'extrémité à droite quand il était entièrement ouvert ou déroulé. Les plus grandes feuilles de papyrus avaient quatorze pouces de hauteur, et les plus petites cinq pouces; ainsi le volume ne pouvait guère avoir qu'un pied de hauteur au plus, ou cinq à six pouces au moins (1). Quant à l'é-

(1) Martial, dans sa première épigramme du liv. x, nous donne à-peu-près la dimension ou plutôt la hauteur des pages de son livre, quand il nous dit :

Terque quaterque mihi finitur carmine parvo
Pagina. . . . .

« Trois ou quatre pièces fort courtes composent chacune de mes pages. » Le terme moyen du nombre de vers pour chacune de ses épigrammes, étant à-peu-près de six à sept, on peut conclure que les pages de son manuscrit ne renfermaient guère que 25 à 30 vers. Mais certains manuscrits d'Herculanum en contenaient davantage. J'ai compté jusqu'à 44 lignes dans une page lithographiée du traité grec de Philo-

paisseur ou diamètre du volume ou rouleau, cela dépendait de la quantité de matière qu'il renfermait; mais ordinairement cette épaisseur était de deux à trois doigts; et nous dirons à ce sujet que la nature de ces volumes obligeait les auteurs à publier leurs ouvrages par parties. Catulle, Tibulle, Properce ne donnaient à la fois qu'un livre de leurs élégies; Horace, qu'un livre de ses odes, de ses épîtres ou de ses satires; Virgile, un livre de ses Géorgiques (ce n'est point lui qui a publié son Énéïde); Ovide, une ou deux de ses Métamorphoses (1), ou de ses Héroïdes, ou de ses Fastes, ou de ses Tristes; Martial, comme nous l'avons vu, qu'un livre de ses épigrammes; Juvénal et Perse, qu'une ou deux de leurs satires, etc.; et quand on dit que la bibliothèque d'Alexandrie renfermait sept cent mille volumes, il faut bien se persuader que cette masse énorme de volumes était peût-être le produit des veilles de six à sept mille auteurs tout au plus; et que toute cette bibliothèque d'Alexandrie n'aurait peut-être pas occupé trente à quarante mille

---

demus sur la musique, et même 45 dans une page voisine. La hauteur de la page, marges du haut et du bas comprises, est d'un double décimètre ou sept pouces et demi. Le caractère grec est assez fin.

(1) Il dit, *Trist.* I, 1, v. 117, parlant des quinze livres de ses Métamorphoses :

Mutatæ ter quinque volumina formæ.

Pline le Jeune, III, 5, s'exprime ainsi sur un traité de rhétorique en trois livres : *Studiosi tres, in sex volumina propter amplitudinem divisi.*

de nos in-folios actuels. Combien d'écrivains anciens dont la fécondité en petits volumes ou rouleaux est attestée par l'histoire! La plupart en ont laissé cent cinquante, deux cents, quatre cents et jusqu'à cinq à six cents; Pline l'Ancien, lui seul, en a écrit à sa part plus de quatre cents, et il en eût laissé bien davantage sans sa fin tragique (voyez à ce sujet l'admirable lettre de son neveu, III, épît. 5). Bien plus, Origène nous apprend qu'un certain Didyme d'Alexandrie avait composé, du temps de Jules César, six mille volumes; Sénèque ne lui en attribue que quatre mille, et Athénée trois mille cinq cents; c'est déjà fort honnête. Mais cela prouve qu'il faut restreindre cette idée de volume à un seul rouleau de parchemin ou de papyrus renfermant environ cinquante, soixante, quatre-vingts de nos pages.

Nous conviendrons cependant qu'il pouvait se rencontrer parfois des volumes ou rouleaux très-épais. Juvénal, sat. VII, v. 76, dit;

Namque oblita modi millesima pagina surgit
Omnibus, et crescit multa damnosa papyro.

Il est vrai que cette expression *millesima* employée par Juvénal est un *modus loquendi*.

Mais Martial va nous parler des ouvrages très-étendus de quatre auteurs qu'il possédait dans sa bibliothèque, et qui étaient contenus chacun dans un seul volume. Ces quatre auteurs étaient Homère, Virgile, Tite-Live et Ovide. Selon toute apparence, les volumes, en parchemin, qui renfermaient chacun les œuvres de l'un de ces quatre écrivains, étaient de forme car-

rée, et sans doute les feuillets étaient écrits des deux côtés. Il fallait que Martial considérât ces volumes comme une singularité assez remarquable dans sa bibliothèque, puisqu'il en a fait l'objet de quatre épigrammes dans le XIVe livre de son recueil. Voici ce qu'il dit, épig. 184, de son Homère complet :

Ilias et Priami regni inimicus Ulysses
Multiplici pariter condita pelle latent.

« L'Iliade et cet Ulysse, fatal à l'empire de Priam « (l'Odyssée), sont contenus dans cette infinité de « feuillets de parchemin. »

Quant aux œuvres de Virgile, épig. 186, il s'exprime ainsi :

Quàm brevis immensum cœpit membrana Maronem!
Ipsius vultus prima tabella gerit.

« Un parchemin si petit contient cependant l'œuvre « immense de Virgile; et son portrait se voit au pre- « mier feuillet. » Ce dernier vers a été souvent cité pour prouver que les anciens enrichissaient leurs livres des portraits des auteurs. D'ailleurs Pline l'Ancien nous l'apprend aussi, de même que C. Nepos dans la vie de Pomponius (1).

Pour les œuvres de Tite-Live en un seul volume, voici ce qu'en dit Martial, épig. 190 :

Pellibus exiguis arctatur Livius ingens,
Quem mea non totum bibliotheca capit.

---

(1) Voyez ce que nous avons dit à ce sujet, dans notre *Notice de XXII grandes miniatures réunies en tête d'un manuscrit du* XVe *siècle*. Dijon, 1832. in-8°, pp. 8-11.

« Sous ces petits feuillets de parchemin sont resserrées « les œuvres du grand Tite-Live, lui que ma biblio- « thèque ne pourrait contenir tout entier. » Le caractère devait être très-fin, très-serré, à peu près comme dans une certaine édition du même auteur donnée par les Elzévirs, *Amstel.*, 1678, 1 vol. in-12; c'est ce que nous appellerions aujourd'hui une édition compacte et très-compacte.

Enfin les Métamorphoses d'Ovide occupaient aussi peu de place dans la bibliothèque de Martial, car, épig. 192, XIV, il dit :

Hæc tibi multiplici quæ structa est massa tabellà,
Carmina Nasonis quinque, decemque gerit.

« Cette masse, dont l'épaisseur contient tant de feuil- « lets, renferme les quinze livres des Métamorphoses « de Nason (Ovide). »

Malgré ces quatre exemples d'ouvrages entiers, dont chacun ne formait qu'un seul livre, nous persistons à penser que les volumes ou rouleaux ordinaires ne renfermaient que des parties séparées de grands ouvrages.

Quand les feuilles de papyrus étaient collées les unes au bout des autres, puis lissées, c'est-à-dire passées à la pierre ponce pour ôter les rugosités du papier ainsi que celles de la colle, alors le scribe, *scriptor librarius,* s'apprêtait à transcrire l'ouvrage. Son laboratoire devait être fourni de tous les instrumens nécessaires pour cette opération. Ces instrumens étaient la règle, le plomb, le style, le *calamus* ou roseau,

le canif (1), la pierre ponce ou la pierre à aiguiser, le pinceau dont on ne se servait que pour les lettres en or, l'encrier, la fiole de vermillon pour les titres des livres ou des chapitres, et enfin le *punctorium*. Tous ces instrumens étaient nécessaires au *librarius* et avaient chacun leur destination particulière. Avant de commencer la transcription du volume, il devait préalablement, pour la régularité de l'écriture, des lignes et des pages, il devait, disons-nous, tracer avec la règle et le crayon, *regula et plumbo*, sur cette longue bande de papier, dans toute son étendue horizontale, en traits imperceptibles, des carrés oblongs verticaux figurant la hauteur et la largeur de chaque page destinée à recevoir l'écriture (2), ayant la précaution de laisser au-dessus, au-dessous et entre chacun de ces carrés, un intervalle pour les marges; et il traçait aussi, avec la pointe du stylet, mais très-légèrement, dans chaque page, le nombre de lignes qu'elle devait contenir. Ces préparatifs étant terminés, le *librarius* se mettait alors à transcrire l'ouvrage et y apportait le

---

(1) Nous renvoyons à la fin de ce Mémoire une note sur le *calamus*, sur le canif et sur l'encre des anciens. L'étendue de cette note ne permet pas de l'insérer ici.

(2) Le mot PAGE, *pagina*, vient de *pangere*, joindre, mettre ensemble, réunir; parce que les carrés oblongs d'écriture tracée sur chaque feuille (au recto seulement), se trouvant placés horizontalement à la suite les uns des autres, étaient tous réunis pour former un volume.

Le mot TOME vient du grec *tomos* de *temuô*, couper, diviser; en effet, un tome est une section, une partie d'ouvrage.

plus grand soin, soit pour la beauté et la netteté de l'écriture, soit pour la variété des caractères et de l'encre dans les titres de chapitres et les divisions de l'ouvrage, soit dans la disposition des vers selon leurs mesures. Au bas de la dernière page, on mettait un petit trait ou un petit fleuron; c'est ce que l'on appelait *coronis*, fin de l'ouvrage. Les pages du volume, dans toute son étendue, étaient disposées de gauche à droite (parce que l'écriture chez les Occidentaux est toujours dans ce sens), de manière que quand on ouvrait un volume, c'est-à-dire qu'on commençait à le dérouler, *evolvere librum*, on n'apercevait d'abord que le commencement des lignes de la première colonne ou page; et en continuant le déroulement toutes les pages passaient successivement sous les yeux, jusqu'à la dernière dont la marge à droite était solidement attachée au cylindre, *umbilicus*. C'est là que finissait l'ouvrage, c'est-à-dire le volume (1). Ainsi, comme nous l'avons déjà dit, ce volume étant entièrement déroulé, la première page du livre était à la gauche du lecteur et la dernière à la droite.

Mais à cette première page était adhérente la couverture du livre du côté de la marge à gauche. C'était un carré de parchemin fort, de la hauteur du rouleau, et assez large pour l'envelopper dans toute sa circonférence, lorsqu'il était fermé, c'est-à-dire roulé. A

---

(1) De là est venu le dicton latin *ad umbilicum perducere*, pour dire, terminer, achever, finir quelque chose, y mettre la dernière main.

cette couverture tenaient des petites courroies ou rubans, *lora*, qui l'assujettissaient et la faisaient parfaitement joindre autour du volume lorsqu'il était roulé, de sorte que la poussière n'y pouvait pénétrer. Cette couverture était ordinairement coloriée, et il paraît que la couleur pourpre était la plus élégante et la plus recherchée.

Lorsque l'ouvrage était transcrit avec le *calamus*, et l'on n'écrivait que d'un côté du papyrus, jamais sur le revers (1), on s'occupait alors du titre ou frontispice. Ce titre était écrit en caractères un peu plus gros sur un carré de vélin fin, *membranula*, que l'on collait sur la couverture, à peu près à la hauteur où sont placés les titres des livres sur le dos de nos volumes actuels. Il paraît que c'est bien la *membranula* dont nous parlons ici, qu'a en vue Cicéron, quand il

---

(1) Juvénal, au commencement de sa première satire, se moque des auteurs qui faisaient de longs et ennuyeux ouvrages dont il rapporte les titres; il cite, entre autres, comme une chose ridicule et monstrueuse, une tragédie d'Oreste, incomplète, et qui cependant était écrite des deux côtés de la feuille, et même sur les marges :

. . . . . . Aut summi plena jam margine libri
Scriptus, et in tergo, necdum finitus Orestes.

Le papier ou parchemin écrit des deux côtés, se nommait *opistographe*, des deux mots grecs *OPISTEN*, *à tergo*, par derrière, et *GRAPHO*, *scribo*, j'écris. Martial, VIII, ép. 62, dit d'un certain Picens :

Scribit in aversâ Picens epigrammata chartâ,
Et dolet averso quòd facit illa deo.

écrit à son ami Atticus, IV, 4 : *Etiam velim* (pour *vellem*) *mihi mittas de tuis librariolis duos...... iisque imperes ut sumant* membranulam *ex quâ* indices *fiant, quos vos Graeci, ut opinor,* sillabous *appellatis.* « Je vous prie aussi de m'envoyer deux « de vos ouvriers en livres...... Recommandez-leur « d'apporter de ce parchemin fin, dont on se sert « pour faire les titres de livres, que vous autres Grecs, « appelez, je crois, *sillabous* (1). » Il n'y a pas de doute que c'est bien le sens de ce passage de Cicéron. Ces titres, *indices*, devaient être d'une couleur moins foncée que celle de la couverture, afin qu'on pût les lire plus facilement, et que, sans dérouler le volume, on vît à l'instant quelle espèce d'ouvrage il renfermait. Quelquefois ces titres étaient en lettres d'or. La couleur pourpre n'était pas exclusivement réservée à la couverture; celle-ci se teignait aussi en jaune, comme le prouve ce vers 9 de la 1re élégie du livre III de Tibulle :

Lutea sed niveum involvat membrana libellum.

Voilà pour l'extérieur de la couverture; mais l'intérieur, parfaitement blanc, était réservé à l'épître

---

(1) Grævius, dans son *Index græco-latinus*, prétend qu'il faut lire *sillybous*, et nous pensons qu'il a raison; car, selon toute apparence les Latins auront tiré de ce mot grec leur *sillyba* ou *sillybus* (selon Vossius), que l'on aura par la suite écrit *sittyba*, et qui signifie la même chose que *sillabous*, titre de livres, étiquette, ou petite bande de parchemin propre à en faire.

dédicatoire (1) que l'on nommait liminaire, parce qu'elle se trouvait à l'ouverture du rouleau, *à limine.* Cette couverture, comme nous l'avons dit, était collée solidement au bord de la première feuille de papyrus, c'est-à-dire à la marge à gauche de la première page. Nous ne nous étendrons pas davantage sur la couverture des rouleaux. Nous dirons seulement que la plupart de ceux que l'on a déjà déroulés à Herculanum n'étaient point couverts en parchemin, mais en papyrus, et ce papyrus était plus fort que celui sur lequel étaient transcrits les volumes.

Les opérations dont nous venons de parler étant terminées, le *bibliopegus* (le relieur) s'occupait des deux extrémités du rouleau, c'est-à-dire des deux tranches, celle du haut et celle du bas. Cela exigeait beaucoup de soin, parce qu'il fallait qu'elles fussent très-unies. Aussi, après avoir bien serré le rouleau, et avoir rogné avec la *sicila* (2) les bords des deux

---

(1) Ces épîtres étaient très communes chez les anciens. Catulle, Tibulle, Cicéron, Horace, Ovide, les deux Pline, nous en fournissent mille exemples, mais surtout Martial qui n'a pas craint de déshonorer sa muse par les plus basses flagorneries au lâche et féroce Domitien.

(2) La *sicila* était une espèce de tranchet ou couteau recourbé dont les relieurs se servaient pour couper et rogner les feuilles, soit de parchemin, soit de papyrus. Il ne faut pas le confondre avec le *scalprum, scapellum* (en grec *gluphanon*), canif, qui ne s'employait guère qu'à tailler les roseaux, *calami*, avec lesquels on écrivait. Jos. Scaliger, parlant de la *sicila*, dans ses remarques sur Pomp. Festus,

marges supérieure et inférieure, on employait la pierre ponce pour donner à ces deux tranches le poli le plus parfait; quelquefois on les mettait en couleur. Ce même poli se remarquait sur la couverture qui avait également passé à la pierre ponce, de sorte que le volume ainsi travaillé offrait une espèce de bijou cylindrique, qui, par sa couleur, son poli et ses justes proportions, flattait autant l'œil et la main qu'il promettait de jouissances à l'esprit quand l'ouvrage était bon.

Mais nous n'avons point encore abordé la partie de vrai luxe, qui concourait le plus à l'embellissement

---

dit : « *Est vax Magnæ Græciæ : eo nomine intelligebant quidquid secandi vim habet; indè Sicilia dicta quia ab Italia absecta. Sicilire, prata secare.* » Varron et Pline l'Ancien ont employé le mot *sicilire* pour *secare*. Isidore de Séville, liv. VI, chap. 12, pense que c'est dans la Sicile que l'on a commencé à rogner les feuilles pour en faire des livres : « *Cirumcidi libros in sicilia increbuisse.* » Saumaise, dans ses notes sur le chapitre XVII de Capitolin sur Maxime et Balbin, parle de la *sicila;* il nous apprend : « *Sicilam fuisse quasi brevem gladium, vel cultrum in modum sicæ incurvum, qui et* sicilus *et* sicilum *et* sicilis *dici consueverit.* »

Dans le catalogue de la bibliothèque de Vienne, par Nessel, on voit une figure de S. Marc écrivant, et ayant auprès de lui, le petit pot où est l'encre, le *scapellum temperandis calamis*, pour tailler les plumes, la *sicilam* pour couper le papier tout autour, et le *punctorium*, instrument destiné à assujettir la règle pour tracer les lignes, et qui aux extrémités était armé d'une pointe pour le fixer sur le parchemin ou e papier.

d'un volume et même de la bibliothèque, car c'était presque la seule qui fût en évidence lorsque les livres étaient rangés dans leurs *foruli*, c'est-à-dire sur les tablettes dans leurs cases. Cette partie est le bouton ou bossette qui était à l'extrémité du petit bâton placé au centre du volume. Disons d'abord que ce petit bâton, *cylindrus*, *bacillus* ou *surculus*, était en bois, en buis ou en ébène; qu'il était très-uni, et d'une épaisseur ou diamètre suffisant pour servir de solide appui aux feuilles collées ensemble et roulées autour de lui. Les extrémités de ce cylindre, *umbilici* ou *cornua*, étaient garnies d'un bouton, *bulla*, que l'on ornait d'ivoire, d'argent, d'or, et quelquefois de pierres précieuses. Ces petites pièces, travaillées avec beaucoup d'art, brillaient au centre de chaque volume ou rouleau, et sans doute portaient, soit au milieu, soit autour de la bossette, le nom de l'auteur du livre. Ces ornemens, éclatans par la richesse et par le poli de la matière, devaient donner à une bibliothèque riche et somptueuse, l'aspect du ciel semé d'étoiles brillantes.

On présume bien que ces ornemens ne convenaient qu'à des volumes reliés avec le plus grand luxe, et que les ouvrages ordinaires en étaient dépourvus. Ceux-ci n'avaient à chaque extrémité du rouleau qu'un petit bout triangulaire de parchemin, qui, attaché à l'un des angles de la couverture, retombait sur la tranche et annonçait le titre de l'ouvrage ou plutôt le nom de l'auteur.

Nous croyons, d'après ce que nous venons d'exposer,

que l'on peut se faire une idée assez juste d'un volume relié et bien conditionné chez les anciens. En résumé, c'était un simple rouleau composé de plusieurs feuilles de papyrus ou de parchemin, collées les unes à la suite des autres, sur lesquelles un ouvrage était transcrit par colonnes ou pages, séparées les unes des autres par des marges et allant horizontalement de gauche à droite. Cette longue bande de feuilles réunies tenait par une de ses extrémités du côté de la droite (fin du volume) à un bâton ou cylindre sur lequel on la roulait; et son autre extrémité du côté de la gauche (commencement du volume) était adaptée à une peau ou pièce de parchemin solide qui en formait la couverture, portait le titre, et, par le moyen de courroies qui en faisaient partie, serrait fortement le volume, lorsqu'il était fermé, c'est-à-dire roulé.

Telle était la forme des livres chez les anciens; et ils n'en avaient point d'autres pour conserver à la postérité les productions de leurs grands écrivains, c'est-à-dire les ouvrages d'une certaine étendue (1); mais pour les écrits de peu d'importance, concernant leurs

---

(1) Les Juifs se servaient également de rouleaux. S. Luc nous raconte, chap. IV, v. 16 et suivans, que Jésus, se trouvant à Nazareth, où il avait été nourri, entra dans la synagogue le jour du Sabbat, et se leva pour lire. On lui présenta le livre d'Isaïe; et aussitôt qu'il l'eut déroulé, *ut revolvit librum*, il lut un passage le concernant. Après la lecture finie, et ayant roulé le livre, *et cùm plicuisset librum*, il le rendit au ministre, et s'assit.... On voit par ce passage que le livre d'Isaïe était sur un seul rouleau.

affaires domestiques, particulières, ils se servaient de livres ou plutôt de livrets dont la forme se rapprochait de celle des nôtres. Disons-en un mot.

10° *Des* codices, libelli, pugillares, *et* tabellæ ceræ, *chez les Romains.*

Ces livres ou livrets étaient donc de forme carrée ; on les nommait *codices, codicelli, libelli ;* ce n'était ordinairement que quelques feuillets pliés comme les nôtres, collés par le dos, moins grands que les rouleaux, enfin des espèces de porte-feuilles ou plutôt d'agenda et de mémoriaux pour les besoins de tous les jours : par exemple, « Antoine est en marche (di-« sait Cicéron, *Epist. fam.*, XI, 11), il va trouver « Lépidus..... comme je l'ai reconnu par ses tablettes « (*libelli*) qui me sont tombées entre les mains. » *In itinere est Antonius ; ad Lepidum proficiscitur...... ut ex suis libellis animadverti, qui in me inciderunt.* A coup sûr, ces *libelli* étaient des petits cahiers, ou, comme nous l'avons dit, un petit porte-feuille où Antoine consignait ce qu'il avait fait ou devait faire. Les *codices* étaient ordinairement en papyrus, quelquefois en parchemin, mais rarement, à cause de la cherté de cette substance.

On appelait aussi ces livres de notes, *adversaria ;* on s'en servait pour conserver le souvenir de choses qui pouvaient être oubliées ; de là l'expression *referre in adversaria,* pour dire : prendre note d'une chose.

Il faut encore mettre dans la même catégorie les *pugillares*, quant à l'usage, mais non quant à la

matière dont ils étaient composés. Les *pugillares* étaient des petites tablettes à écrire, *tabellae,* que les Romains portaient toujours et partout avec eux, et sur lesquelles ils inscrivaient tout ce qui leur paraissait remarquable. C'était de petites planchettes, minces, de forme carrée oblongue, qui avaient les bords un peu relevés, de manière que l'espace du milieu un peu creusé était rempli d'une couche de cire préparée, dont la surface unie formait une page, propre à recevoir l'écriture. On nommait ces tablettes *ceratae tabellae,* ou simplement *cerae,* et le bas de la page, *ima cera.* On écrivait sur cette cire molle avec la pointe du style ou stylet, *stylus, graphium* (instrument dont nous parlerons dans une note à la fin de ce Mémoire). La cire était parfois colorée; Martial, XIV, épig. 5, nous dit :

Languida ne tristes obscurent lumina ceræ,
Nigra tibi niveum littera pingat ebur.

Il paraît que l'on avait aussi des tablettes en parchemin et qui étaient enduites de cire, car le même Martial, XIV, épig. 7, en mentionne de ce genre :

Esse puta ceras, licèt hæc membrana vocetur :
Delebis, quoties scripta novare voles.

« Quoiqu'en parchemin, ces tablettes sont enduites « de cire, tu pourras effacer, etc. » Mais ordinairement ces *tabellae* étaient de petites planchettes, qui formaient des espèces de feuillets liés par le dos ou plutôt attachés ensemble avec une petite courroie passée dans un trou percé à gauche des feuillets. S'il y avait deux planchettes ou feuillets, le livret se

nommait *diptyque* (1) ; s'il y en avait plus de deux, il s'appelait *poliptyque ;* Martial, XIV, épig. 6, parle de tablettes à trois feuillets, et, épig. 4, d'autres à cinq feuillets. Ces tablettes étaient en bois, en ardoise; mais les élégans les faisaient faire en citronnier, en ébène, en ivoire.

Dans le principe et pendant long-temps, ces livrets ont eu aussi le nom de *codex* ou *caudex,* mot sous lequel les anciens désignaient un assemblage de planches. Remontant à l'origine de ce nom, Varron se sert du mot *codex* et Sénèque de *caudex,* il est vrai que Sénèque entend par là le surnom donné à Claudius, qui, dit-il, persuadant le premier aux Romains de monter sur un navire, fut à cause de cela nommé *Caudex,* nom qu'on a ensuite donné à des recueils publics, *tabulæ publicae.* Voici le passage : *Quaerentibus remittamus, quis Romanis primus persuasit navem conscendere ? Claudius is fuit :* Caudex *ob hoc ipsum appellatus, quia plurium tabularum contextus* caudex *apud antiquos vocabatur : undè publicae tabulae* codices *dicuntur.* (DE BREVIT. VITÆ, *cap.* XIII.)

Le P. Alexandre, savant dominicain, mort en 1724, a prétendu que depuis le v[e] siècle, on n'a plus été dans l'habitude d'écrire sur des tablettes de cire ; il a été victorieusement réfuté par l'abbé Lebeuf, qui,

---

(1) Voyez sur les différentes sortes de diptyques (profanes et srcrés) notre *Dictionnaire de bibliologie,* tom. 1, p. 229, et tom. III, p. 107.

dans une dissertation pleine d'érudition, a prouvé que l'usage de ces tablettes n'a point cessé avec le v[e] siècle, et qu'il a été pratiqué jusque dans les temps modernes; et pour confirmation du fait, il a donné le détail de plusieurs tablettes relatives à des voyages de nos rois, des xiv[e] et xv[e] siècles, écrites sur de la cire (1).

11° *De la disposition d'une bibliothèque chez les anciens.*

Il nous reste à parler de la disposition d'une bibliothèque chez les anciens, de l'ordre qui y régnait et de la manière dont les rouleaux y étaient placés. C'est encore un objet sur lequel on ne peut guère former que des conjectures appuyées sur quelques citations isolées et fort incomplètes (2).

---

(1) Ant. Cocchi, médecin Florentin, a publié une savante et curieuse dissertation, *Florence*, 1754, *in-4°*, sur un polyptique de cette nature, composé de quatorze feuillets de bois de hêtre, revêtus d'une couche légère de cire teinte en noire, très-bien lissée; ce qui fait 28 pages, dont 26 sont écrites et renferment le journal d'un voyage d'un roi de France dans les Pays-Bas. On a reconnu que ce roi est Philippe-le-Bel qui, en 1301, alla en Flandre. L'abbé Prévot a donné une bonne analyse de cette dissertation dans le *Journal étranger*, avril 1755, pp. 188-217. On y voit quelle était la forme de ce polyptique, sa reliûre et son contenu : la lecture en est intéressante.

(2) Dreux du Radier, à la fin de son *Mémoire sur la reliûre des livres*, ne dit qu'un mot à ce sujet, et ce mot ne me paraît pas fort intelligible.

« Il y aurait encore un point à examiner, dit-il; c'est la

D'abord les bibliothèques étaient divisées par armoires, et ces armoires étaient numérotées, car Vopiscus dit : « On voit dans la sixième armoire de la bi-« bliothèque ulpienne *librum elephantinum.* » Nous avons vu précédemment que la petite chambre où l'on a découvert les 1,700 rouleaux d'Herculanum était entourée d'armoires de la hauteur de cinq pieds et demi. Boece, dans sa *Consolation*, nous apprend aussi que ces armoires étaient ornées d'ivoire, c'est-à-dire sans doute que les montans de ces armoires étaient plaqués de petits bas-reliefs et arabesques, ciselés en ivoire. On trouve dans les ouvrages de jurisprudence :

« construction des anciennes bibliothèques, et de quelle ma-« nière étaient placés les volumes, pour être en évidence et « de sorte qu'on en vît les titres. Je crois que ce qu'ils ap-« pelaient *capsae, foruli,* étaient de petites cases ou rayons « formés en demi-rond, où le rouleau se mettait de sa lon-« gueur, et qu'il y avait autant de ces cases que de rangs de « rouleaux, desquels le titre écrit sur l'*umbilicus,* ou sur le « parchemin qui les serrait, était exposé en dehors, et que « de là notre premier usage de mettre les livres sur leur plat « et sur leur longueur : c'est ce qu'on appelait *prostare.* »

J'avoue que je ne comprends rien à « ces rayons formés en demi-rond, » ni à ces « rouleaux mis de leur longueur. » *Fiat lux,* du moins pour moi. Je n'entends pas mieux son explication du mot *foruli,* diminutif de *fori,* qui, selon Columelle, signifie rayons d'une planche de terre labourée; et il ajoute : « Les rayons des bibliothèques des anciens devaient ressem-« bler assez aux rayons d'une terre labourée. » Autre énigme. Quel rapport entre une bibliothèque et le boustrophédon que figurait le labourage d'un champ?

« La bibliothèque signifie tantôt le lieu, tantôt l'ar-
« moire; et l'on dit : il achète une bibliothèque gar-
« nie d'ivoire. »

Ces armoires étaient formées par des vitraux, du temps de Boece (mis à mort en 526), de sorte qu'on pouvait voir du dehors les cases, *foruli*, *capsae*, destinées dans l'intérieur à recevoir les rouleaux. Ces rouleaux étaient posés de manière à tenir le moins de place, c'est-à-dire qu'on les glissait à côté les uns des autres dans leurs cases, comme nos marchands de papiers de tenture disposent leurs rouleaux dans leurs boutiques. Mais on avait soin que l'*umbilicus*, avec sa bossette, fût toujours en avant. La profondeur des rayons pouvait être de quinze pouces. Mais on n'entassait pas, sans divisions, les rouleaux les uns sur les autres, car il eût été difficile de tirer un rouleau placé dans la partie inférieure de l'armoire et qui eût supporté la charge des rouleaux supérieurs. Il y avait donc autant de rayons que de rangées de rouleaux, et ces rayons étaient divisés par de petits montans, qui formaient des cases où se glissaient les rouleaux; et ces montans étaient plus ou moins séparés les uns des autres, selon la quantité de rouleaux qui appartenaient soit à un même auteur, soit à une même partie des connaissances humaines. Ces classifications s'étendaient du bas en haut, et la partie supérieure de l'armoire était parfois surmontée du buste de l'auteur ou d'une divinité qui présidait aux lettres ou aux sciences; ainsi nous lisons dans Juvénal, III, v. 219 :

Hic libros dabit et forulos, mediamque Minervam.

« Celui-ci donnera des livres, le rayonnage et la sta-
« tue de Minerve placée dans le milieu (au-dessus). »

Sidonius Apollinaris, liv. II, épît. 9, parle ainsi des objets que l'on voyait dans une bibliothèque : « Des livres en abondance, des armoires, des rayons, « des pupîtres, des gradins, comme dans une li- « brairie. »

Cicéron, qui était passionné pour les livres, qui avait tant de goût, et dont le goût était encore éclairé par celui de son ami Pomponius qui avait résidé à Athènes, écrivait à celui-ci, IV, 5, au sujet de sa bibliothèque qu'il avait fait rétablir, après son exil, dans son cher Tusculum : *Bibliothecam mihi tui pinxerunt constructione* (1) *et sittybis; eos velim laudes.* « Vos ouvriers ont parfaitement arrangé (décoré) « ma bibliothèque quant à la disposition des livres et « des étiquettes; faites-leur-en mon compliment. » Et ailleurs, IV, 8, s'adressant au même : *Postea verò quam Tyrannio mihi libros disposuit, mens addita videtur meis aedibus : qua quidem in re mirifica opera Dionysii et Menophyli tui fuit. Nihil venustius quam illa tua pegmata postquam mi sittybis libros illustrarunt. Valdè est.* « Depuis que « Tyrannion (2) a mis un si bel ordre dans ma biblio-

---

(1) J.-Gerard Vossius est d'avis, dans son *Etymologicon linguae latinae*, p. 477, qu'il faut lire *constrictione*, et non *constructione*; c'est ce qui m'a fait traduire ce mot par « disposition des livres. »

(2) Tyrannion, natif d'Amys dans le Pont, fut fait prisonnier lorsque Lucullus chassa Mithridate de ses Etats. Af-

« thèque, elle est comme l'ame de ma maison. Dionysius et Ménophyle lui ont été d'un merveilleux secours ; rien de plus beau que le coup d'œil de ces rayons de votre goût, d'après la manière élégante dont ils ont étiqueté mes livres ; tout est du plus bel effet. »

Quel dommage qu'une bibliothèque pareille à celle de Cicéron et aussi bien disposée, ne se soit pas retrouvée dans les ruines d'Herculanum : nous n'aurions plus rien à désirer sur l'ordre qu'on observait dans la construction du matériel d'une bibliothèque, dans sa décoration, ses embellissemens, et surtout dans la classification des ouvrages. Privée de cette ressource, il faut donc que l'imagination, aidée de quelques citations des anciens, et d'après la forme de leurs volumes ou rouleaux, y supplée en se représentant un appartement exclusivement consacré à recevoir des livres, à les mettre à l'abri de toute avarie, et à les présenter dans l'ordre le plus convenable.

Nous croyons avoir exposé ci-dessus, ce qu'il y a de de plus présumable à cet égard, soit dans les rayons et

franchi par Muréna, ce Tyrannion, bibliophile très-instruit, devint l'ami de Cicéron, prit soin de sa bibliothèque, et en forma une pour lui-même, que l'on porte à 30.000 volumes. Sa passion pour les livres contribua beaucoup à la conservation des ouvrages d'Aristote. C'est lui qui les fit copier après que Sylla eut apporté la bibliothèque d'Apellicon, d'Athènes à Rome. Tyrannion a composé différens ouvrages dignes de l'estime de Cicéron et d'Atticus. Il es mort fort vieux, à Rome, postérieurement à l'assassinat de Cicéron.

les cases, soit pour la manière dont les rouleaux y étaient placés, soit pour les armoires à vitraux qui les garantissaient de la poussière. Nous ajouterons qu'au milieu de la salle, se trouvait le pupître, *pluteus*, sur lequel on écrivait et on lisait; un siége était devant, et à côté, le *scrinium*, ou boîte ronde, dans laquelle on entreposait les livres que l'on voulait lire, ou qu'on avait besoin de consulter.

Nous terminons ici ce premier Mémoire renfermant le résultat de nos recherches les plus essentielles sur la forme des livres, c'est-à-dire sur la reliûre chez les anciens, sur l'état de leur librairie, et sur la disposition présumée de leurs bibliothèques.

La forme des livres ayant subi des altérations et des changemens dès le cinquième et sixième siècles de l'ère vulgaire, nous partirons de là, dans un second Mémoire, pour tracer ou plutôt continuer l'histoire de l'art de la reliûre pendant tout le moyen âge, c'est-à-dire jusqu'au quinzième on seizième siècle. Là, plus heureux que dans la première pèriode, nous aurons du moins à décrire quelques monumens qui tiennent à des temps reculés, mais qui subsistent encore; nous aurons aussi à parler de ces énormes *rotuli* qui n'ont rien de commun avec les rouleaux des anciens, et qui sont à jamais enterrés dans la poussière de nos archives, ainsi que les droits surannés dont ils offrent les titres. Nous verrons dans les neuvième et dixième siècles les religieux obtenir le droit de chasse, simplement, disaient-ils dans leur requête, pour se procurer, dans les peaux des bêtes fauves, de

quoi faire des couvertures de livres. Enfin nous verrons encore, dans cette même partie, comment on disposait les volumes dans une bibliothèque, avant que l'art typographique les multipliât. Et, chose surprenante, même après ces temps de barbarie, vers le seizième siècle, nous rencontrerons le relieur de la Chambre des comptes, obligé, pour pouvoir exercer son état, de produire un certificat d'ignorance et d'affirmer par serment qu'il ne savait ni lire ni écrire. Ce n'est pas le seul fait singulier que présentera notre second Mémoire. Mais on y trouvera aussi la description de quelques superbes reliûres qui enrichissaient déjà la bibliothèque du Roi, celle des princes, surtout celles des fils du roi Jean, des ducs de Bourgogne, etc.

NOTES

Sur le calamus *ou roseau, sur le canif, sur l'encre et sur le style ou stylet, en usage chez les Anciens.*

(Voyez ci-devant page 49.)

Du Calamus. Les Romains ignoraient l'usage des plumes d'oie pour écrire; ils se servaient d'un léger roseau nommé *calamus, arundo, fistula, canna;* ce roseau était taillé comme nos plumes; et c'est par cette raison que le mot *calamus* a été rendu en français par le mot plume.

Ces sortes de roseaux croissaient dans différens endroits, surtout en Egypte; mais il y en avait qui étaient plus aptes à l'écriture les uns que les autres. Pline, *Hist. nat.*, XVI, 36, dit: *Chartis serviunt calami, Ægyptii maximè, cognatione quâdam papyri. Probatiores tamen Cnidii, et qui in Asiâ circa Anaiticum lacum nascuntur. Nostratibus fungosior subest natura, cartila-*

gine bibula, quae cavo corpore intus, superne tenui in arescit ligno: fissilis, prœacuta semper acie, geniculata. Le vieux Dupinet, dans sa traduction de Pline, Cologne, 1625, tom. 1er, p. 477, rend *chartis serviunt calami*, etc., par « Les roseaux et principalement ceux d'Egypte qui ont grand rapport avec le papyrus, servent à faire le papier à écrire; » et dans la dernière édition du Pline traduit, *Paris*, *Panckoucke*, 1829-1833, 20 vol. in-8°, on traduit ainsi ce passage, tom. x, p. 119: « On convertit aussi les roseaux en papier, notamment ceux d'Egypte, qui se rapprochent du papyrus. » Il nous semble que ces deux traductions ne rendent point le véritable sens de *chartis serviunt calami;* aucun ancien ne parle de la propriété de ces roseaux pour faire du papier, pas même Pline qui, dans l'endroit cité, a en vue le *calamus scriptorius* dont il ne parle que là; car il n'en est point question dans le chapitre suivant, quoique le titre l'annonce, voyez pp. 120 et 121, ce qui est évidemment une erreur. Or, si Pline n'a en vue que le *calamus scriptorius* ou *chartarius*, car ces deux mots sont synonymes, et qu'à l'exemple d'une infinité d'autres auteurs, il vante dans le même passage le roseaux de Cnide comme bien préférables pour écrire, il est certain que le *chartis serviunt calami*, signifie ici: « Les roseaux sont propres à écrire sur le papier, surtout ceux d'Egypte » et nullement « sont propres à faire du papier. » Je hasarde cette opinion, et je la livre à ceux qui ont mûrement réfléchi sur ce passage de Pline. Au reste, les annotateurs du Pline de M. Panckoucke rentrent tout-à-fait dans notre sens, à la note, p. 298 du même volume; sur le même passage.

Quant à Martial, xiv, *épig.* 38, il est aussi d'avis que les roseaux égyptiens méritent la préférence pour le *calamus scriptorius*, et que ceux des autres pays ne sont bons que pour couvrir des toits:

Dat chartis habiles calamos memphitica tellus;
Texantur reliquâ tecta palude tibi.

Apulée débute dans son *Ane d'or*, par parler du *calamus* du

Nil: « Je vais tâcher, dit-il, d'attirer votre attention par le récit d'aventures divertissantes, *modo si papyrum Ægyptiam tu argutia nilotici calami inscriptam non spreveris inspicere.* »

Nous avons vu plus haut que Pline donne la préférence aux roseaux de Cnide; cela était généralement adopté, car Ausone, *épit.* IV, *v.* 75, les appelle ainsi :

Notasque furviæ sepiæ,
Cnidiosque nodos prodidit.

Perse, *Sat.* III, se sert de l'expression *arundo nodosa,* de *fistula* et de *calamus;* tous ces mots sont réunis dans un joli passage où il nous peint un jeune homme ennuyé de l'étude, qu'on veut faire écrire et qui cherche des prétextes pour ne pas se mettre à la besogne :

Jam liber, et bicolor positis membrana capillis,
Inque manus chartæ, nodosaque venit arundo.
Tum queritur, crassus calamo quòd pendeat humor ;
Nigra quòd infusa vanescat sepia lympha ;
Dilutas queritur geminet quòd fistula guttas.

« Enfin il prend son livre; enfin le parchemin à deux cou- « leurs, le papier, la plume sont dans ses mains. Mais bientôt « il se plaint de ce que l'encre est trop épaisse et reste suspendue « au bec du *calamus* (de la plume), ou de ce qu'elle est trop « délayée et ne marque point, ou bien de ce qu'elle marque « double. » On voit par ce passage que les anciens avaient des jeunes gens indolens pour l'étude, comme il en existe encore chez les modernes, et que l'on se servait également du parchemin et du papier pour écrire avec le *calamus.* Celse, V, ch. 28, l'appelle *calamus scriptorius*, et Apulée, *Florida,* liv. II, *calamus chartarius.* Quand un passage ou un vers était défectueux dans un ouvrage dont on s'occupait, on le rayait d'un trait de *calamus,* comme le dit Horace, *Art. poet.,* vv. 445 et 446 :

. . . . Incomptis allinet atrum
Tranverso calamo signum. . . . . . .

« Il effacera d'un revers de plume les vers qui seront négli- « gés. »

Le *calamus scriptorius* est joliment défini dans l'Anthologie grecque, XVIII, *epig.* I. C'est le roseau qui parle; l'épigramme est traduite en latin : *Ego calamus eram frutex inutilis; etenim ex me non ficus, neque pomum nascitur, neque uva. Sed me vir initiavit in Helicone, tenues poliens crenas, et angustum fluxum derivans. Ex quo, simul ac imbibi atram* (*id est atramentum*) *tanquam numine afflatus, omne verbum muto hoc ore eloquor.* « Roseau, j'étais un arbuste inutile; car jamais n'est sorti « de moi ni figue, ni pomme, ni raisin. Mais un homme m'ayant « introduit sur l'Hélicon, me tailla proprement et établit chez « moi un petit courant duquel, aussitôt que je me suis imbibé « d'une liqueur noire, comme si j'étais inspiré par un dieu, « découlent, par cette bouche muette, toutes sortes de pa- « roles. »

Ausone, déjà cité, parle encore du *calamus*, dans son épître VII, *vv.* 48-54 :

Fac campum replices, Musa, papyrium :
Nec jam fissipedis per calami vias
Grassetur Cnidiæ sulcus arundinis,
Pingens aridulæ subdita paginæ,
Cadmi filiolis atricoloribus.
Aut cunctis pariter versibus oblinat
Furvam lacticolor spongia sepiam.

« Muse, pliez votre papier; que la fente de ma plume ne « forme plus de lettres, et qu'elle ne remplisse plus des noires « filles de Cadmus, le reste de la page; ou bien que l'éponge « passée sur mes vers les fasse entièrement disparaître. » On voit par ce passage que les *calami* étaient taillés en pointe, comme nos plumes actuelles, et que cette pointe était imprégnée d'encre : *Acumen in summitate intinctum*, dit l'épigramme V de l'Anthologie. Quand la pointe du *calamus* était émoussée, on l'aiguisait avec la pierre-ponce. La seconde épigramme de l'Anthologie appelle cette pierre *scabrum lapidem, benè acuentem polientemque calamos, undè horum detritorum acutus character sive scriptura existat.* Paul le Silentiaire, dans l'épigramme IV,

appelle aussi cette pierre, *lapidem asperum, quo crenæ* (l'entaille) *acuuntur calami obtusi ex diuturnum scribendi usu ;* et Julien, épigr. VI, *multum pertusae petrae lapidem, qui obtusam acuit aciem* (la pointe) *calami;* enfin dans l'épigr. VII, *lapis scissos acuens calamos.* On se servait aussi quelquefois de la pierre à aiguiser (*cos, cotis*), pour tailler les roseaux, et même du canif.

L'usage du *calamus*, roseau, a duré jusqu'au VIe ou VIIe siècle; alors lui ont succédé les plumes d'oie ou d'autres oiseaux; nous verrons dans le Mémoire sur la reliûre au moyen âge, comment cet usage s'est répandu en Occident, tandis que celui du roseau s'est maintenu dans l'Orient.

Du Canif. Les Romains nommaient cet instrument *scalprum* ou *scalpellum librarium.* Suétone, Vitell., II, nous en fournit la preuve; parlant de Publ. Vitellius, oncle de celui qui fut ensuite empereur, il dit : *Post praeturae honorem inter Sejani conscios arreptus, et in custodiam fratri datus,* scalpro *librario, venas sibi incidit.* « Après avoir géré la préture, il fut arrêté « comme complice de Séjan; et ayant été donné en garde à son « frère, il se coupa les veines avec un *canif.* » Tacite, Ann., v, 8, répète ce fait : *Mox crebis prolationibus spem ac metum juxta gravatus Vitellius, petito per speciem studiorum* scalpro, *levem ictum venis intulit.* « Toutes ces fluctuations d'espérance et de « crainte fatiguant Vitellius, il demanda, sous prétexte de tra- « vailler, un *canif* dont il s'effleura les veines; » (le chagrin l'acheva.)

On définit aussi *scalprum* par ces mots : *chalybs durus quo sculpuntur et ad scribendum aptantur calami;* « acier, ou plutôt airain durci qui sert à tailler et à préparer les roseaux pour écrire. » (On sait que les Romains donnaient au cuivre une trempe si dure que jadis ils en faisaient les lames de leurs sabres; le poignard tout en cuivre, découvert en 1790 au centre du rocher de Crussol près de Valence, à 35 pieds de profondeur, en offre la preuve).

Les Grecs appellaient le canif, *gluphanon*, c'est-à-dire *instrumentum à graphio et stylo utique distinctum, ut pote quo potissimum calami ad scribendum sint aptati. Id quod Latini dixerunt temperare calamum, id est ita calamum concinnare ut benè et expressè scribat. Sic loquitur Cicero*, ad Quint. fratr., II, 15 : *Calamo et atramento temperato, charta etiam dentata* (1) *res agetur. Scribis enim te meas litteras superiores vix legere potuisse.* « Il faudra mieux tailler mes roseaux et mieux choisir « mon encre, puisque vous me mandez que vous avez eu beau- « coup de peine à lire ma dernière lettre. »

Le canif des Romains n'avait point la forme des nôtres; c'était une petite lame droite, aigue et tranchante des deux côtés comme une lancette; elle tenait à un manche qui quelquefois était de même matière que l'instrument.

De l'Encre. L'encre s'appelai *atramentum*, nom tiré de sa couleur, et *sepia*, nom d'un poisson (la sèche) qui, lorsqu'il craint d'être pris, jette une couleur noire pour se dérober à la vue. Les Romains employaient quelquefois cette matière en guise d'encre. Voy. Cicéron, *de nat. Deor.*, II, 101; Ovide, *Halieut.* 18; Perse, *Sat.* III, etc.

Du temps de Pline, l'encre, *atramentum*, était composée de gomme et de noir de fumée ou de suie. A la suie on substituait le tartre ou la lie de vin, l'ivoire brûlé, les charbons pilés. L'encre se faisait toujours au soleil et jamais au feu; on y mêlait du vinaigre pour lui donner plus de mordant; voyez Pline, XXXV, 6, et Dioscorides, v, dernier chapitre. Les *Origines*

(1) Manuce a eu raison de reprocher à Erasme d'avoir cru mal-à-propos que *dentata charta* signifie un style dur et chagrin. Il est clair, et par le sens naturel du mot et par les explications qui le suivent, que Cicéron entend par *charta dentata*, un papier lisse, poli, satiné à la dent de loup ou d'autre animal, *denta polita et lævigata;* enfin un papier meilleur et moins raboteux que celui qu'il avait employé dans sa dernière lettre. L'autorité de Pline l'Ancien, XIII, 12, paraît décisive à l'égard de cette sorte de papier : *scabritia chartæ lævigatur dente conchave.*

d'Isidore de Séville, xix, 17, prouvent que cette encre était encore en usage au viie siècle.

Oribase, qui vivait dans le ive siècle, nous donne, dans ses *Collect.*, xiii, la recette suivante de l'encre des anciens : prenez une mine de noir de fumée, une demi livre de gomme, une once et douze oboles de colle de taureau, et un denier et trois oboles de l'encre des ouvriers qui travaillent sur le cuir; mêlez le tout, et laissez fermenter au soleil.

Les rabbins prétendent que les Juifs et même leurs rois ne pouvaient transcrire les livres saints qu'avec de l'encre composée de noir de fumée, d'huile de poix ou de suif, mêlée avec du charbon et du miel : le tout dissous dans l'infusion de noix de Galles; toute autre couleur leur était interdite; mais on doute que cette recette appartienne aux Juifs anciens. Voy. *Exercitatio de atramento Hæbreorum, auctore Joan. Jac. Quandt.* Regiomonti, 1713, *in-4°*.

Le traité le plus complet qui existe sur l'encre est celui de Caneparius, *de Atramentis cujuscumque generis; prima editio,* Roterod., 1718, *in-4°;* et *secunda editio,* Londini, 1660, *in-4°* de xvi-568 pages. L'ouvrage est divisé en six parties : 1° *Descriptio de lapide pyrite, metallorum et atramentorum stirpe,* etc., p. 1; — 2° *De atramento metallico,* etc., p. 121; — 3° *De atramento sutorio, vulgò vitriolo,* etc., p. 161; — 4° *De atramento scriptorio tum veterum, tum recentiorum*, etc., p. 251; — 5° *De indico Dioscoridis, cum aliis pigmentis diversi coloris,* etc., p. 295; — 6° *De variis operationibus ex vitriolo gerendis,* etc., pp. 383-568. Cet ouvrage offre beaucoup de détails sur les encres qui ont été en usage dans les différens siècles. L'auteur prétend que les premiers imprimeurs se sont servis de l'encre des anciens. Il donne aussi la composition de l'encre perpétuelle ou du stuc dont on remplit les lettres creusées sur le marbre. Il serait peut-être plus dangereux qu'utile de copier les recettes qu'il indique pour foire évanouir l'écriture au bout d'un certain temps, pour l'effacer et pour la faire reparaître à son

gré. Enfin il donne le secret de faire revivre les anciennes écritures, ce qui peut être très-utile relativement aux vieux manuscrits.

Quant aux recettes pour faire de l'encre d'or, nous renvoyons à notre *Histoiree du vélin et du parchemin;* Paris, Renouard, 1812, in-8°, pp. 78-83; et pour l'encre pourpre, à la page 65 et suivantes.

Du Style. Le style, *stylus, graphium,* était un petit instrument d'os, de fer, de cuivre ou d'argent, long de quatre à cinq pouces, mince, effilé et pointu à l'une de ses extrémités, tandis que l'autre, assez forte, était aplatie. On se servait du style pour écrire sur les *tabellae cerae.* La pointe traçait l'écriture sur la cire, et si l'on avait une lettre ou un mot à corriger ou à effacer, on retournait le style et l'on employait l'extrémité aplatie pour faire disparaître la lettre ou le mot réprouvé, pour rendre unie, dans cet endroit, la surface de la cire, et pouvoir substituer un autre mot à celui qu'on venait d'effacer. L'expression *vertere stylum,* retourner le style, passait en proverbe chez les Romains, pour dire corriger un ouvrage. C'est ce qui fait qu'Horace, *Liv.* I, *Sat.* X, *v.* 72, conseillant aux poëtes de souvent revoir et corriger leurs ouvrages, leur dit :

> Sæpè stylum vertas, iterùm, quæ digna legi sint
> Scripturus.....

Il paraît que l'usage du style est fort ancien ; il en est question dans la Bible, *Regum,* IV, 21, *v.* 13. Dieu menace de détruire Jérusalem, et, (selon l'expression de la Vulgate) de l'effacer comme on efface ce qui est écrit sur des tablettes, en passant et repassant plusieurs fois le style par-dessus : *Delebo Jerusalem sicut deleri solent tabulæ : et delens vertam, et ducam crebriùs stylum super faciem ejus.* Mais si le style a été en usage long-temps avant l'ère vulgaire, on s'en est encore servi long-temps après. S. Boniface, apôtre d'Allemagne, nous apprend dans une de ses lettres (la septième), que les styles d'argent étaent encore à la mode au VIIIe siècle. Nous avons vu précédemment que

leur usage s'est prolongé bien au-delà de ce siècle, puisque les tablettes de cire étaient encore employées au XVe.

Mais, dans ce long intervalle, le style est quelquefois devenu une arme dangereuse et même meurtrière entre les mains de certaines gens. César se défendant, en plein Sénat, aux Ides de Mars, contre ses assassins, perça le bras de Cassius avec son style, *graphio trajecit*, dit Suétone. Caligula désirant la mort d'un Sénateur, suborna des gens pour l'attaquer comme ennemi public, et le malheureux fut massacré à coups de style (Voyez Suétone, *in Caium*, 28). Un chevalier romain, (dit Senèque, *de Clementiâ*, I, 14,) fut également massacré sur la place publique, par les styles du peuple, pour avoir tué son fils à coups de fouet. S. Cassien, maître d'école à Imola en Italie, fut martyrisé vers le IVe siècle, à coups de style, par ses écoliers, (voyez Prudence, *hymn.* 9). Du temps de Martial, l'écritoire des jeunes élèves était toujours garnie de son style de fer, (XIV, épigr. 21) :

Hæc tibi erunt armata suo graphiaria ferro :
Si puero dones, non leve munus erit.

On a prétendu que les Romains avaient proscrit l'usage du style, à cause des accidens et des crimes auxquels cet instrument avait donné lieu; si cette défense a existé, elle n'a pas duré longtemps, comme le dit Ger.-Jean Vossius, *de Arte grammat.* I, cap. 35; ou plutôt elle a été fort mal observée, car on n'a jamais cessé de se servir de ce petit meuble qui était indispensable. Nous voyons que les Orientaux, les Grecs, les Toscans et les Romains en ont continuellement fait usage tant que les tablettes ont subsisté.

Les styles avaient différentes formes*, comme on peut le voir dans la planche IV du tome 1er du *Nouveau traité de diplomatique*, 1750, 6 vol. in-4°; on en a représenté dix qui diffèrent par la forme, et qui tiennent tous à l'antiquité.



EXPLICATION

Des huit objets compris dans la planche n° 1.

Quoique, dans notre ESSAI HISTORIQUE, etc., nous ayons tâché de rendre de la manière la plus claire, tout ce qui tient aux volumes ou rouleaux des anciens et à l'art de les confectionner, nous avons pensé qu'une planche représentant les principaux objets dont nous avons parlé, en faciliterait encore davantage l'intelligence; en conséquence nous avons mis à contribution les gravures de l'*Antiqnité expliquée* de Montfaucon; du *Nouveau traité de diplomatique* des Bénédictins D. Toustain et D. Tassin; du traité *De papyris herculaniensibus*, par de Murr; de Millin, etc., etc.; et nous y avons puisé les dessins de huit objets qui nous ont paru les plus propres à rendre sensibles aux yeux les monumens et instrumens mentionnés dans notre ouvrage. Nous les avons fait réduire à la proportion de l'*in*-8, puis lithographier. Voici une courte explication de chacun de ces huit objets; nous suivons l'ordre des n^os^ inscrits sur la planche 1.

La FIGURE n° *1* offre un volume ou rouleau qui n'est pas entièrement fermé, puisque la couverture relève un peu, et que les courroies, (*lora*), pendent à ses deux angles. On aperçoit les deux extrémités (*umbilici*) du cylindre autour duquel le volume est roulé; l'une de ces extrémités est ornée de sa bossette; c'est la partie supérieure du volume, celle où se trouve le haut des pages; l'autre est dépourvue d'ornement. On entrevoit sur la couverture une partie du vélin ou parchemin fin, sur lequel est écrit le titre du volume.

La FIGURE n° II est à-peu-près la même que la première; la seule différence est qu'au lieu de l'*umbilicus* orné de sa bossette, le volume a un morceau de parchemin triangulaire qui retombe sur la tranche supérieure et qui indique le contenu de l'ouvrage.

La FIGURE n° III représente un volume en partie déroulé ; on voit comment les pages, écrites d'un seul côté, étaient disposées dans l'intérieur du rouleau. L'*umbilicus*, ou extrémité du cylindre, qu'on aperçoit à droite, se trouve au centre du volume lorsqu'il est roulé, et par conséquent il tient à la dernière page de l'ouvrage; car la première se trouve toujours à gauche, tenant à la couverture, au commencement du rouleau.

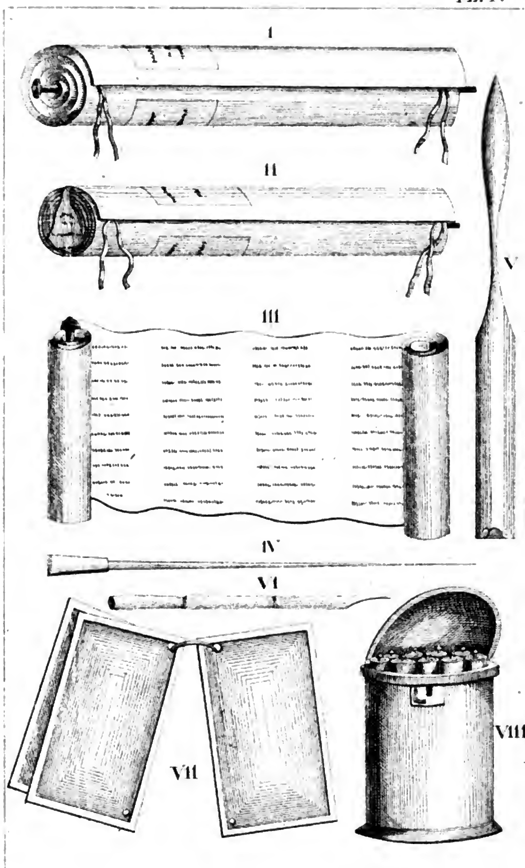
La FIGURE n° IV offre un style, *stylus*, instrument dont l'une des extrémités se terminait en pointe et servait à écrire sur les tablettes de cire, *tabellæ ceratæ;* l'autre extrémité était aplatie, et on l'employait à effacer et à corriger les mots que l'on voulait remplacer. (Voyez ci-devant, p. 74.)

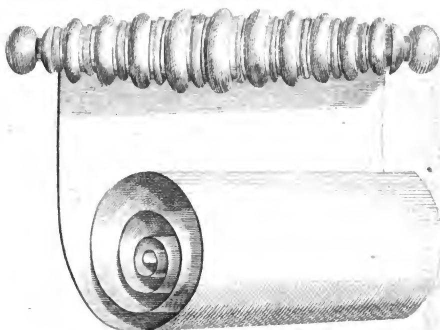
La FIGURE n° V présente le canif des anciens, *scalpellum ;* ils s'en servaient pour tailler le roseau (*calamus*) qui leur tenait lieu de nos plumes. (Voyez ci-devant, p. 71.)

La FIGURE n° VI représente un de ces roseaux taillé. (V. *calamus*, p. 67.)

La FIGURE n° VII offre les feuillets soit ouverts, soit superposés d'un *pugillaris*, ou tablettes enduites de cire, *tabellæ ceratæ*.

La FIGURE n° VIII offre la forme d'un *scrinium*, cassette ronde dans laquelle on déposait les rouleaux que l'on avait à consulter. Le *scrinium* se plaçait près de la table de travail. On le voit ici avec son couvercle et garni de sa serrure. Sa description se trouve ci-devant dans la *note*, p. 27.


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII




VOLVMINIS ANTI·
QVORVM TYPVS,

NOTICE

Sur un VOLUMEN *ou rouleau ancien, gravé dans Aldrovande.*

Notre travail était achevé, et l'impression presque terminée, quand nous avons trouvé, non sans quelque surprise, dans *Ulyssis Aldrovandi monstrorum historia*; Bononiæ, 1642, *in-fol.*, fig. (*pag.* 94), une gravure représentant, sous deux aspects différens (le *recto* et le *verso*), un ancien rouleau ou *volumen* en partie déroulé (1). Les monumens de ce genre, soit écrits, soit gravés, sont peu communs; c'est ce qui nous engage à faire mention de celui-ci dans notre ouvrage.

Aldrovande, voulant mettre sur-le-champ son lecteur au courant de cet objet, jeté, on ne sait trop pourquoi, au milieu de ces monstres, a écrit ces mots sur la face extérieure du rouleau : *VOLVMINIS ANTIQVORVM TYPVS.* Il eût mieux fait de tracer sur la bande de parchemin en partie déroulée, la forme ancienne de l'écriture et la disposition des pages du rouleau; et certes il ne manquait pas de place; car cette bande a quatre pouces de largeur sur une longueur proportionnée sans doute, mais la partie encore roulée ne permet pas de donner cette longueur d'une manière précise.

Ce *volumen*, au lieu d'être simplement roulé sur son cylindre, comme ceux qui font l'objet de notre dissertation précédente, tient à une capsule ou espèce d'étui en bois, travaillé au tour, et assez évidé en dedans pour pouvoir contenir la longe bande de parchemin ou de papyrus qui forme le volume et qui est roulée autour d'un petit bâton. Chaque bout de ce bâton passe par un trou pratiqué aux extrémités de l'étui, et est terminé par un bouton à l'aide duquel on fait tourner ce bâton, de manière à ce qu'il puisse rouler la bande et la renfermer dans l'étui

(1) Nous devons cette indication à notre confrère à l'Académie de Dijon, M. le docteur Vallot.

n'employaient pour couvrir leurs rouleaux, qu'une forte pièce de parchemin. Si Aldrovande nous eut dit comment était disposée l'écriture dans le rouleau de Bologne, si elle était divisée par pages, ou tracée du haut en bas sur la largeur de la longue bande du rouleau, on pourrait conjecturer à quel siècle il appartient; mais il a gardé le silence à cet égard. D'après le peu qu'il en dit, nous présumons que ce monument ne peut pas être antérieur au VIIIe ou IXe siècle, et qu'il a dû être écrit dans la Grèce et non en Italie ou dans l'Europe occidentale; car jusqu'au XVe siècle, les manuscrits grecs y ont été d'une excessive rareté. On parle bien d'un psautier grec copié à Milan dans le IXe siècle, et qui a été vendu à Londres il y a quelques années; mais il était écrit en caractères latins. Il est vrai qu'on voit des caractères grecs dans une charte de l'année 943, rapportée par D. Martenne (*Thesaur. anecdot.* I, 1, p. 74); mais quelques mots isolés ne forment pas ce qu'on appelle un manuscrit. On connaît un psautier grec copié dans une abbaye de Tournai vers 1105 : combien existe-t-il de monumens de cette espèce! Nous persistons donc à croire que le rouleau grec de Bologne, malgré la forme antique que lui donne Aldrovande, est bien éloigné de remonter au temps des Romains; et que, fait dans le moyen âge, il n'est point une production de l'Europe occidentale tant pour l'écriture que pour le matériel du rouleau. Au reste, nous sommes obligé de nous en tenir à des conjectures très-hasardées, sur un sujet dont n'a dit que deux mots Aldrovande qui se connaissait mieux en histoire naturelle qu'en monumens archéologiques tenant à l'histoire littéraire. Nous reproduisons ici le dessin qu'il a donné dans son volume *in-fol.*; mais nous le réduisons au format *in*-8°.



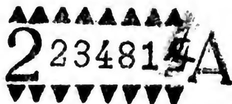
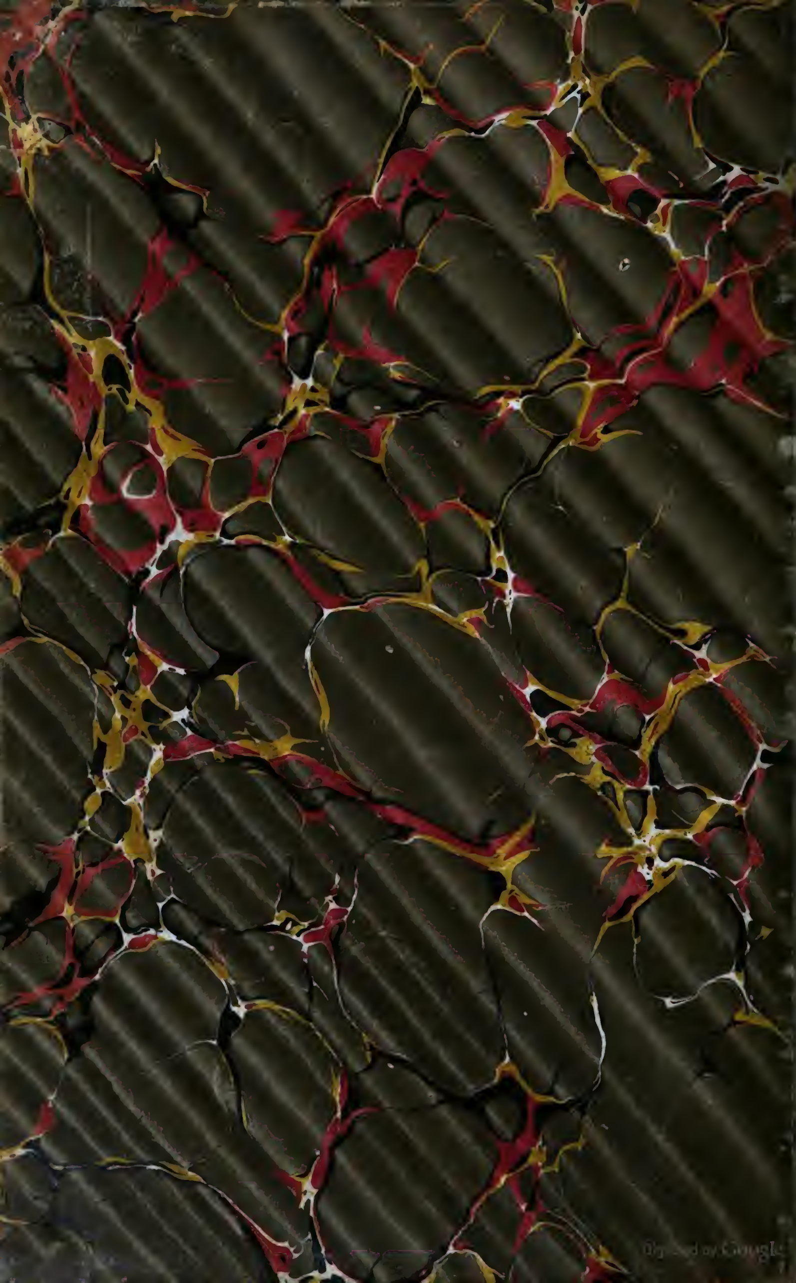


TABLE.

FIN DE LA TABLE.

N° 865

4109




BNCF

